

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2838 - MARDI 14 FÉVRIER 2017

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Des fortunes diverses pour les clubs congolais



Après plusieurs assauts sur les buts adverses, les stelliens l'ont emporté sur le score de 2-0. Crédit photo Adiac

Sur les quatre clubs qui ont pris, le week-end dernier, le départ des préliminaires des compétitions africaines, seuls AC Léopards de Dolisie et Etoile du Congo ont pu gagner à domicile. Les Léopards inscrits en Ligue africaine des champions se sont contentés d'une avance étriquée d'un but à zéro devant UMS de Loum du Cameroun, alors que les Stelliens l'emportaient devant le Racing Miconeseng de Guinée Equatoriale deux buts à zéro.

Diabes noirs et Club athlétique renaissance aiglon qui ont évolué à l'étranger ont été lourdement battus chacun par trois buts à zéro, respectivement par Rail club de Kadiogo du Burkina Faso et Mas de Fès du Maroc.

Page 16

MÉDIAS

Le projet de création de la Radio citoyenne des jeunes avance

À l'occasion de la Journée mondiale de la radio célébrée hier, le gouvernement congolais et ses partenaires ont annoncé le lancement imminent à Brazzaville de la Radio citoyenne des jeunes. Financée par la coopération japonaise, elle est préconisée comme un espace d'expression des jeunes sur des sujets qui les concernent. Les initiateurs du projet ont cité, entre autres, la

lutte contre la radicalisation, les violences scolaires, la discrimination à l'égard des femmes et l'extrémisme violent des jeunes et la promotion des valeurs morales et civiques, de la citoyenneté, de la tolérance, des droits humains, du développement durable, de l'éducation sexuelle, de l'entrepreneuriat des jeunes et du dialogue interculturel.

Page 5

PARLEMENT

L'Assemblée nationale valide les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions

La chambre basse du Parlement a examiné et adopté le 13 février à Brazzaville, le projet de loi déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires. Ce texte initié par le gouvernement vise à déterminer les modalités de nomination à ces responsabilités, en procédant par la répartition des compétences de nomination entre le président de la République et le Premier ministre. Page 3

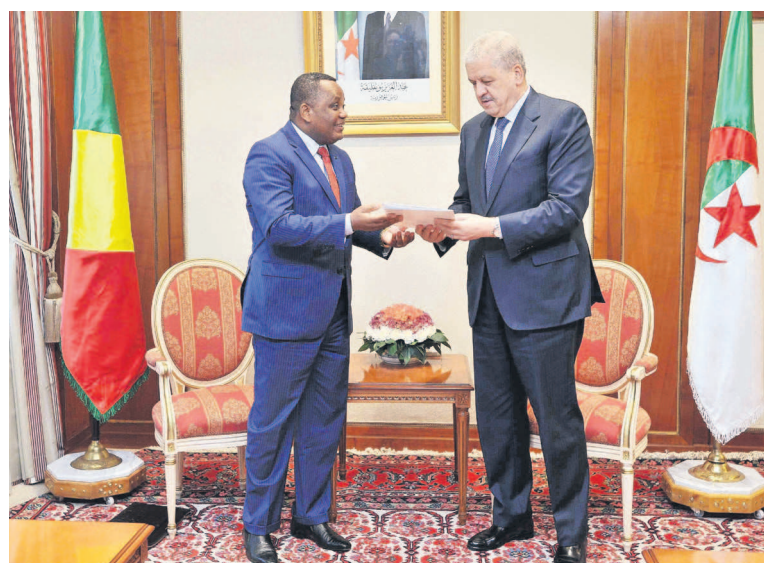
DIPLOMATIE

Le président Denis Sassou N'Guesso bientôt en visite à Alger

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a séjourné en Algérie du 11 au 13 février. Porteur d'un message du président Denis Sassou N'Guesso à son homologue Abdel Aziz Bouteflika, Jean-Claude Gakosso a été reçu par le Premier ministre algérien, Abdoul Malek Sellal.

Interrogé par la presse locale, le chef de la diplomatie congolaise a annoncé la prochaine visite du président de la République du Congo en Algérie prévue pour fin mars. « Dans la perspective de cette visite, nous allons redonner de l'impulsion à notre coopération », a-t-il annoncé.

Page 3



Jean-Claude Gakosso remettant la lettre du président au Premier ministre, Abdoul Malek Sellal

TRANSPORT AÉRIEN

Air France célèbre les 20 ans de son hub parisien

Page 6

ÉDITORIAL

Abstention

Page 2

ÉDITORIAL

Abstention

Alors que s'approchent à grands pas, chez nous, deux scrutins majeurs - les élections législatives et les élections locales - l'on ne saurait dire honnêtement que la classe politique congolaise, toutes tendances confondues, en apprécie réellement l'importance. Loin, en effet, d'agir sur le terrain pour convaincre les électeurs de se mobiliser le moment venu afin de choisir en toute connaissance de cause les hommes et les femmes qui la représenteront demain dans les institutions représentatives de la Nouvelle République, elle concentre toujours et presque uniquement ses actions sur les lieux de pouvoir.

À moins de six mois du double scrutin qui marquera cette année 2017 et qui, selon toute vraisemblance se déroulera dans le même temps, une telle atonie apparaît pour le moins inquiétante. Elle indique, d'une part, que le débat politique reste quasiment inexistant dans la majeure partie du territoire national, d'autre part que les grandes formations qui sollicitent demain les suffrages des électeurs n'ont pas pris la mesure du défi qu'elles doivent à tout prix relever si elles veulent continuer à jouer un rôle dans la gouvernance publique.

Le danger que ce manque d'attention fait courir à notre jeune démocratie est la réédition de ce qui s'est passé à plusieurs reprises depuis l'accession de notre pays à l'indépendance : à savoir une abstention massive des citoyens lorsque le moment sera venu de voter, abstention qui aurait inévitablement comme conséquence de jeter le doute sur la représentativité réelle des institutions concernées.

Alors que cette question ne figure pas, ou ne semble pas figurer en bonne place dans les préoccupations présentes de la majorité comme de l'opposition elle devrait, nous semble-t-il, être soulevée publiquement dans les semaines à venir tant par les autorités de la République que par les organisations citoyennes de la société civile. Demain il sera trop tard.

La démocratie, que nous avons acquise au prix fort ces deux dernières décennies, est un bien trop précieux pour que chacun, à la place qui est la sienne dans la société, ne se mobilise pas en sa faveur alors que rien n'est encore joué au plan national comme au plan local.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES 2017

François Tsimba candidat annoncé pour Abala

Député suppléant dans la circonscription électorale unique d'Abala, dans les Plateaux, François Tsimba a annoncé sa candidature le 11 février à Brazzaville. Il a consigné ses intentions dans une lettre de manifestation de candidature distribuée au cours d'une rencontre citoyenne avec les ressortissants de ce district.

« Après 10 ans d'apprentissage et de loyaux services, comme député suppléant auprès de mon cher aîné Henri Ossebi, je me propose à présent, en toute responsabilité, de bien vouloir servir comme député titulaire. Je vous demande de me faire confiance et de m'accompagner car, seul je ne peux rien ; avec votre appui, je peux tout », a-t-il souligné dans sa lettre. Pour avoir été pendant une décennie en contact direct et permanent avec les populations d'Abala, et circonscrit leurs préoccupations quotidiennes, ce docteur ingénieur estime être le mieux placé que quiconque pour porter haut le flambeau de cette circonscription à l'Assemblée nationale.



François Tsimba répondant aux questions des journalistes (photo adiac)

Une fois élu député, le plus grand souci de François Tsimba sera de poursuivre avec sérénité et loyauté, l'œuvre de bienfaisance qu'il dit avoir amorcé, visant à trouver des solutions idoines aux nombreuses difficultés auxquelles se trouvent confrontées les populations d'Abala. Ces difficultés, selon lui, se résument, entre autres, au désenclavement du district ; l'accès à la santé de tous ; l'éducation de base ; l'eau

potable et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Répondant aux préoccupations des ressortissants d'Abala, sur les raisons de sa candidature, qui serait selon eux en violation flagrante des lois et règlements de la formation politique à laquelle il appartient (le Parti congolais du travail), François Tsimba a répondu en ces termes : « Les élections vont se tenir bientôt. Dans la circonscription électorale d'Abala, mon parti, le PCT va investir son candidat, mais il y aura aussi des indépendants. Abala regorge des cadres. Aucun parmi nous ne doit être candidat à vie ».

Le futur candidat a, à cette occasion rendu public, un rapport d'activités qu'il a menées dans le district d'Abala, entre le 15 octobre 2012 et le 20 juin 2016, période au cours de laquelle il a siégé comme député suppléant à l'Assemblée nationale.

Rappelons que François Tsimba ne siège plus à l'émicycle, le député titulaire ayant repris sa place à l'Assemblée nationale, après quelques années d'incompatibilité.

Firmin Oyé

La DDC s'engage à prendre part aux prochaines élections

Réunie en conseil national le 11 février à Brazzaville en vue de définir les nouvelles orientations et perspectives de son combat politique, la Dynamique pour le développement du Congo (DDC) du président Armand Mpourou a annoncé la participation de sa formation politique aux prochaines élections législatives, locales et sénatoriales.

La DDC a, pour les législatives, ciblé sept circonscriptions et dix aux locales. Dans un communiqué final lu à cette occasion par la chargée des affaires sociales, Rachelle Maléka, le conseil national a défini les grandes lignes du projet du parti qui seront soumises à l'appréciation des militants et adoptées lors du prochain conseil. Quinze thématiques ont été retenues, parmi lesquelles l'agriculture, la culture, l'économie, l'éducation, l'environnement, la famille, le logement, la santé, le transport, les sports etc.



Armand Mpourou clôturant les travaux du conseil (Adiac)

Les membres du conseil ont ensuite été informés de la situation sécuritaire du pays, notamment du phénomène des « bébés noirs » ; de l'insécurité alimentaire des populations, source de plusieurs maladies ; et de la situation du Pool.

Il a en outre recommandé la mise en place des conditions permissives de retour à la paix en vue de pérenniser le climat de paix et de sécurité pour tous. Clôturant les travaux de ce conseil national, le président de la DDC a appelé les participants à la détermination dans l'accomplissement de leurs tâches.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel-Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ALGÉRIE-CONGO

Les deux pays donnent une nouvelle impulsion à leur coopération

Le ministre des Affaires étrangères de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a séjourné en Algérie du 11 au 13 février. Porteur d'un message du président Denis Sassou N'Gusso à son homologue algérien, Abdel Aziz Bouteflika, le chef de la diplomatie congolaise a été reçu par le Premier ministre algérien, Abdoul Malek Sellal.

Interrogé par la presse locale, après avoir transmis ce message écrit au Premier ministre algérien, Jean-Claude Gakosso a annoncé la prochaine visite du président de la République du Congo en Algérie prévue pour fin mars. « Dans la perspective de cette visite, nous allons redonner de l'impulsion à notre coopération », a déclaré Jean-Claude Gakosso.

La prochaine visite du chef de l'Etat en Algérie a également figuré à l'ordre du jour de la séance de travail que le chef de la diplomatie congolaise a eue avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra. Les deux personnalités ont aussi passé en revue les volets de la coopération bilatérale, dont le développement des relations économiques et la te-



Le ministre des Affaires étrangères s'entretenant avec le Premier ministre algérien (adïac)

nue de la Grande commission mixte Congo-Algérie qui pourrait se tenir pendant le séjour annoncé du chef d'Etat congolais à Alger.

La situation en Libye était également au centre des préoccupations des deux parties. A ce sujet, le chef de la diplomatie congolaise a apprécié l'exper-

tise de l'Algérie. « Nous avons évoqué principalement le dossier libyen sur lequel l'Algérie joue un rôle central avec cet avantage de parler avec tout

le monde. On a vu arriver ici en Algérie les représentants de toutes les tendances. C'est dire que l'expertise de l'Algérie nous est d'une plus grande utilité », a déclaré

Jean-Claude Gakosso à l'issue de la rencontre. « J'avais besoin de ces informations pour les porter au président du Comité de haut niveau qui n'est autre que le président de la République du Congo », a-t-il souligné.

Hormis ces personnalités gouvernementales algériennes sus évoquées, le chef de la diplomatie congolaise a rencontré le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et des Etats arabes, Abdelkader Messahel. L'un des temps forts de la visite du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger en Algérie a été l'inauguration de la nouvelle chancellerie du Congo à Alger. Et c'est en présence de son homologue algérien que le ministre Jean-Claude Gakosso a coupé le ruban symbolique avant la visite du nouveau bâtiment, en compagnie de l'ambassadeur du Congo en Algérie, Jean-Pierre Louyebo.

Nestor NGampoula

ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires adoptée

La chambre basse du Parlement a examiné et adopté le 13 février, le projet de loi déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires.

Ce projet initié par le gouvernement, vise à déterminer les modalités de nomination à ces responsabilités, en procédant par la répartition des compétences de nomination entre le président de la République et le Premier ministre.

La loi rappelle que le président de la République dispose d'un pouvoir discrétionnaire de nomination sans possibilité de délégation aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires qui relèvent des domaines de la défense nationale et des affaires étrangères.

Elle stipule aussi que le chef de l'Etat préside le comité de défense ainsi que les organes supérieurs d'orientation, de suivi et de décision stratégique en matière de défense et de sécurité. Au plan diplomatique, le chef de l'Etat accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères et des organisations internationales.

Il est garant du fonctionnement régulier des pouvoirs publics et de la continuité de l'Etat. A ce titre, il nomme en Conseil des ministres aux hauts emplois et fonctions au sein des administrations publiques, des pouvoirs exécutifs et judiciaires. Il a aussi la compétence de nommer par simple décret à certains emplois et fonctions précis de l'Etat.

Par ailleurs, tenant compte du bicéphalisme de l'exécutif institué par la Constitution du 25 octobre 2015, la même loi reconnaît aussi au Premier ministre le pouvoir de nommer aux emplois civils et militaires sans toutefois empiéter sur les domaines de compétence réservés au président de la République.

Enfin ce projet de loi prévoit la possibilité d'une délégation de pouvoir de nomination du Premier ministre aux ministres.

Rappelons que l'Assemblée nationale a également adopté quatre autres projets de loi relatifs à la création des districts de Bokoma et Kabo ainsi que celui portant érection de certaines communautés urbaines en communes de plein exercice.

Jean Jacques Koubemba

VIE ASSOCIATIVE

Les anciens étudiants congolais en Algérie créent une plateforme socio-culturelle

L'Association des anciens étudiants et stagiaires congolais en Algérie (AESCA) a tenu sa première assemblée générale ordinaire le 12 février à Brazzaville, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Mohamed Benattou. Elle vise à pérenniser l'esprit d'amour et d'entraide entre les anciens étudiants et stagiaires congolais dans ce pays de l'Afrique du nord.

« Les anciens étudiants et stagiaires congolais en Algérie ont décidé de se rassembler au sein de l'AESCA. L'amour, la solidarité et l'entraide caractérisent notre vie passée ensemble en Algérie, considérée à juste titre, comme notre deuxième patrie », a précisé le président de cette association, Roger Ehoula.

L'AESCA est une association socio-culturelle à but non lucratif. Elle réunit uniquement les anciens étudiants formés en Algérie, dans différents domaines, tels que: les finances ; les

sciences de la santé ; les sciences de l'ingénierie ; la comptabilité ; l'ingénierie des travaux publics et bien d'autres domaines techniques. Ladite association est aussi ouverte à tous les fonctionnaires stagiaires, civiles ou militaires, ayant subi une formation professionnelle complémentaire dans ce pays.

L'assemblée générale ordinaire du 12 février a permis aux membres de l'AESCA de faire le compte rendu de l'assemblée générale constitutive tenue le 30 janvier dernier. Les participants

ont ainsi adopté les statuts et règlement intérieur de l'association ; mis en place un bureau exécutif national, présidé par Roger Ehoula et une commission de contrôle et d'évaluation. Le programme d'activités 2017-2018 de l'AESCA a également été examiné.

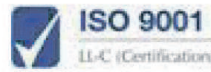
La nouvelle association entend participer à toutes les activités sociales, culturelles et humanitaires partout où besoin sera ; sensibiliser les populations aux questions liées à la formation des Congolais en Algérie ; œuvrer pour l'intégration socio professionnelle des anciens étudiants congolais en Algérie et renforcer les liens d'amitié et de coopération entre la République du Congo et la République démocratique Algérienne et populaire.

« Je suis très heureux de la création de cette association qui va permettre, sans doute, de raffermir les liens d'amitié, de coopération et de fraternité qui ont toujours uni l'Algérie et le Congo. Elle va servir de passerelle entre les générations qui ont été déjà formées en Algérie et celles qui envisagent d'y aller, en les aidant à leur départ vers l'Algérie mais aussi à leur retour au pays, dans le cadre de leur insertion socio-professionnelle », s'est réjoui l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Mohamed Benattou.

Firmin Oyé



L'ambassadeur de l'Algérie au Congo et les membres de l'AESCA en photo de famille (photo adïac)



ISO 9001:2008-2420003

Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques
& la Valorisation du Potentiel Humain

CETE APAVE CONGO recrute pour une société forestière basée dans le département de la Sangha un Chef Comptable (H/F)

Sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, le **Chef Comptable** sera en charge de la comptabilité de la société et notamment :

- ✦ De la comptabilité générale,
- ✦ Du traitement des factures,
- ✦ De la gestion des immobilisations,
- ✦ De la gestion de la paie et des déclarations mensuelles et annuelles y afférentes,
- ✦ Des provisions sociales mensuelles et annuelles,
- ✦ Des déclarations fiscales et sociales mensuelles,
- ✦ De la TVA (déductible et récupérable),
- ✦ Du planning de la caisse,
- ✦ Du reporting mensuel,
- ✦ Du contrôle de la DSF,
- ✦ De l'établissement des prévisions d'importation et d'exportation,
- ✦ Des déclarations préalables d'investissement,
- ✦ Des engagements de change.

Profil Recherché

- ✦ Capacité à vivre en milieu isolé,
- ✦ Bac + 4/5 en comptabilité et gestion,
- ✦ Expérience professionnelle réussie d'au moins 4 ans à un poste managérial au sein du service comptabilité d'une multinationale ou d'un cabinet d'assistance comptable,
- ✦ Maîtrise des comptes comptables,
- ✦ Méthode, organisation, fiabilité et rigueur dans l'exécution des tâches dans le respect des procédures et des délais,
- ✦ Bonnes capacités analytiques,
- ✦ Orienté(e) vers l'optimisation des coûts,
- ✦ Sens aigu des responsabilités,
- ✦ Bon relationnel,
- ✦ Capable de travailler sous pression,
- ✦ Maîtrise de l'outil informatique : Excel, Sage Saari Comptabilité, Immobilisation et Paie,
- ✦ Maîtrise du français et du lingala.

Nos domaines d'intervention



Conseil en Organisation & RH
Accompagnement Normes ISO
Formation Professionnelle
Contrôle de Construction
Essais et Mesures
Inspection Electrique, Levage/Colisage, CND

Filiale de **APAVE INTERNATIONAL**

>>>> Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le 24/02/2017
>>>> sur www.apaveinternational-consulting.com

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Doulou-Ouamba Marlène Samba. Je désire désormais être appelé Samba Marlène Ursula Rose. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

AVIS DE VENTE

Trois terrains à vendre à Brazzaville et à Pointe-Noire

Pointe-Noire

- Terrain d'une superficie de 400 m², situé au quartier Tchimbamba Aéroport (à la fin de la piste)
Contact : +242 06.929.82.39 / 06.658.13.02 / 05.553.52.95
- Terrain d'une superficie de 1 000 m² à Djeno à côté du lac Nanga.
Contact : +242 06.929.82.39 / 06.658.13.02

Brazzaville

Terrain d'une superficie de 324 m², situé au quartier Orostom (derrière l'ancienne télé Congo)
Contact : +242 06.810.24.71 / 06 929.82.39.

Vend Batignolles vers Bopaka

Superbe villa

Suppresseur, Bâche à eau, groupe électrogène
Prix de la crise : 150 millions
Tél : 06 498-22-42
Vend Plateau des 15 ans vers église Magnangu
Villa à l'ancienne
Prix de la crise 80 millions
Téléphone : 06 498-22-42

Le chemin le plus rapide entre
POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :



EquaFlight

SÉCURITÉ

EFFICACITÉ

CONFORT

4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT



06 945 70 04

www.equafly.com

DÉPARTEMENT DU POOL

Le nouveau préfet installé à Kinkala

La cérémonie d'intronisation du nouveau préfet, Georges Kilebe, placée sous la présidence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, s'est déroulée le 9 février dernier à Kinkala, en présence de plusieurs membres du gouvernement, sénateurs, députés et autorités politico-administratives.

A cette occasion, le chef du gouvernement, Clément Mouamba, a précisé au nouveau préfet ses missions essentielles, à savoir assurer l'exécution des lois et règlements de la République et le maintien de l'ordre public, et lui a rappelé d'autres dispositions qu'il exécutera dans l'exercice de ses fonctions. Il s'agit de coordonner l'action des services déconcentrés de l'Etat. Parlant de la confiance qui lui a été faite d'autant plus qu'il est fier de cette nomination, Georges Kilebe a indiqué qu'il sera dépositaire de l'autorité de l'Etat et à ce titre, assurera toutes les responsabilités. Il a par ailleurs souligné que sa feuille de route portera sur l'attachement et le dévouement aux institutions de la République dans une parfaite adhésion au projet du président de la République « La marche vers le développement », invitant ainsi tous les acteurs politiques, administratifs, économiques, religieux, associatifs et socio-culturels dans la gestion du département pour y ramener la paix, la sécurité, l'unité et la concorde et contribuer efficacement à l'éducation et à l'épanouissement de la jeunesse de notre département. Devant les autorités civiles et militaires du Pool, Georges Kilebe a pris l'engagement de ne ménager aucun effort dans l'accomplissement de sa tâche, afin d'être, a-t-il indiqué, à la hauteur de la confiance qui lui est accordée. Georges Kilebe a été nommé à ce poste, par décret n°2017-9 du 24 janvier 2017. Il est le 39^e administrateur à la tête de ce département créé depuis 1933. Il succède au colonel Jean Michel Sangha reconduit aux mêmes fonctions dans le département de la Lekoumou.

Guillaume Ondzé

MÉDIAS

Les Congolais pourront bientôt capter les ondes de la radio citoyenne des jeunes

Le projet de création de la radio citoyenne des jeunes a été officiellement annoncé, le 13 février à Brazzaville, à la faveur de la célébration de la Journée mondiale de la radio sur le thème : « La radio c'est vous ».

L'objectif de la célébration de cette journée vise à sensibiliser le grand public et les médias sur la valeur de la radio et encourager les décideurs à développer l'accès à l'information par le biais de la radio. Au Congo, cette commémoration consiste à informer le public sur le rôle que peut jouer la radio dans l'éducation des jeunes et la promotion des valeurs de citoyenneté, du vivre ensemble, l'égalité des genres et la liberté d'expression.

La radio des jeunes entend créer un espace d'expression des jeunes sur les sujets ayant trait à la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent des jeunes, les valeurs morales et civiques, la citoyenneté, le vivre ensemble, la lutte contre les violences scolaires, la discrimination à l'égard des femmes, la tolérance, la protection de l'environnement, le développement durable, les droits humains, l'entrepreneuriat des jeunes, l'éducation sexuelle et la reproduction ainsi que le dialogue interculturel et religieux.

Le matériel radiophonique devant alimenter cette radio a été réceptionné par le Réseau national des radios locales et communautaires du Congo qui est du reste le partenaire technique dans

la mise en œuvre du projet. Sur le plan technique, quinze journalistes sont actuellement formés pour le compte de cette radio qui sera implantée dans l'enceinte de l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap). Notons que les fréquences d'émission seront attribuées par le Conseil supérieur de la liberté de communication.

Le projet est soutenu par le fonds japonais à environ 70 millions de FCFA et le matériel technique devant ravitailler ce projet a coûté la somme de 25 millions FCFA.

L'initiative de création de cette radio communautaire est pilotée par le gouvernement du Congo avec l'appui de deux agences du système des Nations unies notamment le Pnud et l'Unesco.

La représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa De Santana, relayant le message de la directrice générale, Irina Bokova, a indiqué : « ... la radio revêt une importance considérable en vue de la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030. (...) En cette journée mondiale de la radio, l'Unesco appelle chacun à développer le potentiel de la radio afin d'encourager les échanges et l'écoute nécessaires pour mettre en place la coopération qui permettra de relever les défis auxquels l'humanité tout entière est aujourd'hui confrontée ».

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng a indiqué que, « l'appui des

agences des Nations unies à ce sujet est une réponse conjointe apportée à la demande du gouvernement congolais notamment le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique ».

Pour sa part, le ministre en charge de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga a lancé une invite aux jeunes de Brazzaville et à terme, à ceux de l'intérieur du pays à être des auditeurs fidèles de cette radio qui, a-t-elle précisé « est un outil de communication, de conscientisation aux vertus de la paix, de la morale citoyenne pour le progrès de notre pays ».

Dans la phase de mise en œuvre de ce projet, le directeur de l'Inrap, Thomas Makosso, a assuré que son institut sera le partenaire pédagogique pour les animateurs de cette radio afin d'assurer aux jeunes la maîtrise des concepts, des contenus à partager à travers leurs émissions. Quant au ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, il a levé l'équivoque en rappelant que, la radio peut et est sûrement un outil pédagogique mais aussi de lutte sociale et de résistance. Il a promis ensuite revisiter l'action des dizaines de radios locales que compte le Congo.

Rappelons que la Journée mondiale de la radio avait été proclamée au cours de la 36^{ème} Conférence générale de l'Unesco sous la recommandation de son conseil exécutif.

Fortuné Ibara

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



TRANSPORT AÉRIEN

Air France célèbre les 20 ans du hub à Paris Charles De Gaulle

À l'occasion de la célébration des vingt ans de la mise en service de son hub, le plus puissant d'Europe grâce à la densité de son réseau, la compagnie aérienne Air France KLM a offert à une centaine des journalistes venus d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et du Moyen-Orient, l'opportunité de découvrir les coulisses de son hub en perpétuel développement.

Offrant une expérience de voyage à des milliers de clients, soit 100 mille chaque jour, le hub de Paris Charles de Gaulle représente, pour Air France KLM, un outil authentique qui fait de la France une destination attrayante.

FRCEE

« Améliorer la performance pour rendre plus fluide la desserte constitue notre préoccupation au quotidien en vue de répondre au mieux aux besoins de nos clients, en leur offrant une variété de destinations », a précisé le président directeur général d'Air France, Jean Marc Janaillac, au cours d'une conférence de presse tenue

le 9 février à Paris, en France.

Face à la concurrence dans les aéroports, la compagnie française place l'innovation au cœur de son projet de croissance soutenu par les 6500 personnes qui œuvrent dans ce hub pour améliorer sa performance opérationnelle.

Dans le cadre de cette innovation, elle a introduit le système digital avec 2500 tablettes donnant aux agents qui travaillent dans ce hub des informations sur les clients.

Pour les responsables d'Air France, cette recherche permanente de la performance se traduit par la mise en place de nouvelles plages horaires en ce premier trimestre de 2017. Car, a souligné le directeur général du groupe Aéroport de Paris (ADP), Augustin de Romanet, la concurrence des aéroports au niveau du monde oblige à aller plus vite quant à la modernité, la fiabilité et la qualité des services.

Un investissement en continu
L'ambition de maintenir le hub de



De nombreux journalistes ont découvert les coulisses du hub d'Air France (DR)

CDG au premier rang mondial, par rapport à Frankfort et Amsterdam, contraint la compagnie Air France à investir davantage dans la sûreté (40 millions d'euros) et le système de tri des bagages qui représente un coût de plus de 240 millions d'euros par an. Dans les cinq ans à venir, la compagnie envisage d'investir quelque 4,6 milliards d'euros.

Dans le cadre des innovations, le hub a entrepris un système de signaux en langue chinoise, ce qui fait de CDG le seul aéroport offrant cette facilité aux clients et autres passagers en provenance

ou en partance de la Chine.

Avec ses 25 mille opportunités de correspondance au niveau de son hub, Air France KLM se fixe comme ambition d'être parmi les meilleures compagnies au monde. Par ailleurs, considérant le continent africain comme celui de l'avenir, Air France entend, dans ses dessertes, combiner l'attractivité des tarifs qui permet, outre la rentabilité, la satisfaction des clients.

Marché important, soit une contribution de 16% du chiffre d'affaires de la compagnie en 2014, l'Afrique est cependant, de l'avis des obser-

vateurs, l'une des dessertes les plus chères. D'où le souhait de voir cette compagnie aménager ses tarifs.

« L'Afrique représente pour notre compagnie un important marché qui demande d'énormes développements au regard de l'avenir qu'elle représente », a déclaré Jean Marc Janaillac, ajoutant qu'Air France travaille en partenariat avec deux compagnies africaines en vue de développer et faciliter des liaisons entre ce continent et l'Asie sans passer par l'Europe.

Guy-Gervais Kitina

PRIX DE TRANSFERT

Les administrateurs fiscaux échangent à Brazzaville

Le Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (Credaf) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) organisent du 13 au 15 février à Brazzaville, un séminaire des directeurs des administrations fiscales sur la problématique des prix de transfert au sein des pays membres du Credaf.

Les prix de transfert, a indiqué Gibert Djimbi Poaty, directeur général par intérim des impôts et des domaines du Congo, sont les prix de facturation interne entre les sociétés d'un même groupe implantées dans les juridictions fiscales différentes. Le but du séminaire, a-t-il ajouté, est de consolider les connaissances des participants sur la problématique des prix de transfert.

En effet, de nombreux fiscalistes sont convaincus que dans un contexte de globalisation des économies et de concurrence fiscale accrue où les échanges intra-groupe représentent une part significative du commerce mondial, les prix de transfert sont devenus un enjeu majeur pour les administrateurs fiscaux qui y voient une zone de risque pour les recettes fiscales de l'Etat.

Par ailleurs, on note que



La photo de famille (DR)

chaque année, les pratiques d'évitement fiscal des groupes d'entreprises multinationales font perdre aux Etats entre 100 et 240 milliards de dollars de recettes fiscales, soit l'équivalent de quatre à dix pour cent du montant des recettes tirées de l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale.

Afin de remédier à ce transfert organisé des bénéfices vers les territoires à fiscalité faible ou nulle où ne se déroule aucune activité économique, qui prive les Etats de recettes fiscales dont ils ont besoin, fausse les règles de la concurrence et

sape la confiance des citoyens dans l'équité des systèmes fiscaux internationaux, les pays du G20 ont confié à l'OCDE la tâche d'apporter des réponses globales et coordonnées au phénomène de l'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices. Ce quatrième séminaire, qui se tient sur trois jours à Brazzaville, constitue le prolongement des rencontres organisées à Dakar du 10 au 13 mars 2014 puis du 15 au 19 février 2016, et à Libreville du 15 au 19 février 2015.

La rencontre de Brazzaville est une occasion d'approfon-

dir la problématique des prix de transfert. Au cours des travaux, des études de cas sont proposées dans le cadre des travaux en petits groupes afin de permettre aux participants d'échanger sur des expériences concrètes de prix de transfert dans chaque pays.

Notons que seize pays prennent part à ce séminaire (Algérie, Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, France, Gabon, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal, Togo, Tunisie), et l'OCDE qui est représentée par qua-

rante-trois délégués.

Rappelons que l'OCDE a pour mission de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde et le Credaf organise des rencontres annuelles des responsables des administrations fiscales et diffuse une documentation sur les systèmes fiscaux des différents pays. La cérémonie d'ouverture du séminaire a été présidée par Guénolé Bongo Koumou, représentant le ministre des Finances et du portefeuille public.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

La Chine entend accompagner le Congo dans la réforme de l'Etat

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Xia Huang, l'a annoncé récemment au sortir d'un entretien avec le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, Ange Aimé Wilfrid Bininga

« Je suis venu rencontrer le ministre pour voir comment faire avancer davantage notre coopération dans le domaine de l'administration en général parce que courant 2017, nous pourrions monter des projets de coopération concrets. Donc, dans le cadre de notre partenariat de coopération stratégique globale, nous tenons à exprimer notre volonté de vous accompagner dans cette

vaste campagne de construction et de réforme de l'Etat », a expliqué Xia Huang à la presse, conscient que le gouvernement congolais va s'engager dans une vaste réforme de l'Etat.

Interrogé sur l'expertise que la Chine pourrait apporter à son partenaire de longue date, le diplomate chinois en poste à Brazzaville a rappelé que la coopération sino-congolaise est un vaste chantier, incluant plusieurs

pilliers dont le développement économique et social. « Sans un Etat fort ou avec un Etat qui ne repose pas sur une autorité suffisante, on aura du mal à réaliser des progrès économiques et sociaux. La consolidation de l'Etat, le renforcement de son autorité constituent des clés incontournables pour assurer ces progrès. Donc, nous sommes prêts à travailler avec l'Etat congolais pour voir comment l'aider, l'accompagner à y parvenir », a conclu Xia Huang au terme d'un entretien qui n'a duré que quelques petites minutes.

Parfait Wilfried Douniama



Les deux parties pendant l'entretien. Crédit photo Adiac

ECONOMIE NUMÉRIQUE

L'Algérie abrite une conférence africaine sur la gouvernance de l'Internet

La ville d'Alger accueille, ce 13 février, une conférence africaine sur la gouvernance de l'Internet, à l'initiative du ministère algérien de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (MPTIC), en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD).

Cette conférence verra la participation des ministres africains en charge des technologies de l'information et de la communication, des représentants de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'Union africaine (UA), ainsi que des experts du domaine de la gouvernance de l'internet.

Dans un communiqué, les organisateurs indiquent que cette conférence vise à rapprocher les points de vue des pays africains et à unifier leurs positions par rapport à la problématique de la gouvernance d'Internet, afin que l'Afrique s'approprie un usage d'Internet adapté à ses besoins et à ses réalités. « Ce rendez-vous de haut niveau se veut un espace de débats et d'échanges entre les différents acteurs dans la sphère panafricaine du numérique, pour discuter des possibilités de coordination pour la gouvernance de l'Internet dans les pays africains », soulignent les organisateurs. « L'impact direct de l'Internet sur la vie quotidienne des populations africaines dans les domaines social, culturel, économique et politique constitue un défi pour l'Afrique qui demeure le continent qui bénéficie le moins des retombées de l'économie numérique », relève-t-on.

Par la même occasion, des conférences thématiques, animées par une pléiade d'experts de renommée internationale, porteront sur : la gouvernance de l'internet, le partage équitable des revenus de l'internet et la protection des utilisateurs sur la toile.

Le gouvernement algérien rappelle que l'Afrique demeure le continent qui bénéficie, le moins, des retombées de l'économie numérique. Du coup, le défi à relever porte sur l'impact direct d'Internet sur la vie quotidienne des populations africaines dans les domaines social, culturel, économique et politique.

En marge de cette conférence, il est prévu, notamment, l'installation du comité de liaison de la dorsale transsaharienne à fibre optique (CLTD), indique le communiqué. Initié en 2003 dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), ce projet, rappelle-t-on, vise l'édification d'un réseau large-bande dans le processus de développement et d'intégration qui réponde aux besoins grandissants en infrastructure de transport d'un contenu fiable, sûr, moderne et au service des Africains.

Yvette Reine Nzaba

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Des anciens de Cuba enrichissent la banque de sang

Le Collectif des anciens élèves, étudiants, stagiaires et diplomates congolais de Cuba a organisé le 5 février, en partenariat avec les élèves des lycées 5 février de Kinkala et de Brazzaville, une opération de don de sang dénommée « Je suis du 5 février-je suis donneur »

Cette action lancée en rapport avec la célébration de la date du 5 février 1979 a connu la participation de la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, en sa qualité d'ancienne élève de l'Ecole du 5 février 1979 de l'île de la Jeunesse à Cuba.

en permanence », a déclaré Guy Florent Kouka.

Selon lui, avec une population d'environ 5 millions d'habitants, le Congo n'a besoin que de 1% de donneurs réguliers pour avoir du sang pouvant couvrir la demande nationale. Ce qui ne devrait pas laisser



Une vue des membres de l'association ; crédit photo Adiac

Pour le président des Associations des anciens élèves, étudiants, stagiaires et diplomates congolais de Cuba, Guy Florent Kouka, l'opération « Je suis du 5 février-je suis donneur » vise à sauver des vies.

« Nous souhaitons que tous nous devenions des fidèles donneurs de sang, car en donnant massivement du sang, nous contribuerons à créer une réserve de produits sanguins dont nous pourrions nous-mêmes bénéficier. Dans notre pays de nombreuses vies qui auraient pu être sauvées sont hélas perdues par manque de sang, un produit que chacun de nous fabrique

quiconque indifférent. En posant cet acte qu'ils veulent pérenniser, les anciens élèves de l'Ecole du 5 février 1979 de l'île de la Jeunesse à Cuba ont pris toute la mesure de cette problématique de santé. « Notre souhait est de voir un jour notre pays apporter du sang aux pays frères en détresse, comme nous en avons bénéficié le 4 mars 2012. »

Le lancement de cette opération a conforté le directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) qui pense que cela permet à sa structure d'assurer sa mission première consistant à garantir la disponibilité des produits sanguins dans les

formations sanitaires. Cette opération permet aussi au CNTS d'envisager le développement des partenariats multiples et variés, dans l'optique de rendre un service public digne. « Que soit remercié, le réseau des associations des anciens élèves, étudiants et stagiaires congolais à Cuba, de nous permettre en ce 5 février 2017, de poser l'horizon que nous souhaitons pour le CNTS, de dater, par l'ampleur de la collecte de sang d'aujourd'hui, le renouveau du CNTS. Il se mobilise pour sa stabilisation, son redressement et sa modernisation », s'est réjoui le Dr Arsène Bikoué.

Félicitant tous les donneurs, surtout les élèves du lycée 5 février de Kinkala, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a indiqué que « donner du sang est un acte fort. Un apport important pour le CNTS et pour notre système de santé. »

Rappelons que cette opération a été lancée à l'occasion de la commémoration de la date du 5 février 1979, marquant, entre autres, l'accession du président Denis Sassou N'Guesso au pouvoir. Ainsi, grâce à la vision de deux hommes d'Etat, deux personnalités historiques, Fidel Castro et Denis Sassou N'Guesso, une première vague de 600 élèves a été envoyée à Cuba, huit mois plus tard. « Le 5 février 1979 c'est aussi le nom de l'école qui nous a accueillis sur la terre cubaine. En renouant avec la célébration de cette journée, nous voulons exprimer notre gratitude à l'homme du 5 février », a conclu Guy Florent Kouka.

P.W.D.

LIBYE

L'envoyé spécial de l'ONU mis à la porte

Les efforts de l'Allemand Martin Kobler pour ramener la paix en Libye ont été jugés « insuffisants » comme ils le furent en RD Congo jadis.

Une fois de plus Martin Kobler semble faire l'unanimité contre lui. Après la République démocratique du Congo où il a fini par être déchargé de la plus grande mission de paix des Nations unies, la Monusco, l'Allemand semble ne pas avoir donné davantage satisfaction à ses employeurs comme envoyé spécial du secrétaire général en Libye. Celui-ci, Antonio Guterres semble ne pas avoir fait une évaluation différente de celle de son prédécesseur le Sud-coréen Ban Ki-moon. Martin Kobler a été désaisi du dossier libyen. Selon toute vraisemblance, il sera remplacé par le Palestinien Salam Fayyad. Le secrétaire général de l'ONU en a informé le Conseil de sécurité jeudi ainsi que les protagonistes libyens que M. Martin Kobler était censé amener à la paix autour

d'une structure unitaire favorisant l'extinction des dissensions et des violences. Ils ne seront sans doute pas les plus mécontents de ce remplacement. Déjà le maréchal Khalifa Haftar affirmait à qui voulait l'entendre que Martin Kobler n'était pas aimé des Libyens; qu'il était « l'homme du diable ». Sévère point de vue de l'homme fort de l'est libyen, mais une opinion qui semble rejoindre celle de beaucoup autour de la crise libyenne.

Son remplaçant probable, Salam Fayyad, est un Palestinien de 65 ans qui a été le Premier ministre de l'Autorité palestinienne de 2007 à 2013. Il va prendre en charge un dossier délicat qui va exiger tout le doigté pour faire tenir l'accord politique chancelant autour duquel les Libyens sont en discussion depuis des semaines. Sauf à



Martin Kobler (DR)

croire que Martin Kobler va partir en emportant avec lui les maigres résultats qu'il a obtenus sur ce terrain, les Libyens seraient sur le point d'annoncer la formation d'un gouvernement d'union de plus grande inclusion.

Le maréchal Haftar récuse l'autorité de Fayeze al-Sarraj, actuel dirigeant à Tripoli, la capitale, d'un Gouvernement d'unité nationale (GAN)

que soutient une partie de la communauté internationale. Il a exigé et semble avoir obtenu la constitution d'un autre gouvernement d'union qui lui reconnaîtrait un rôle plus important – de chef d'état-major de l'armée – pour que ses forces et ses moyens militaires non-indifférents quittent la région de Tobrouk (est libyen) et se fondent dans une structure

nationale unitaire. Ce serait la condition pour que le gouvernement rival et le Parlement qui lui sont favorables dans cette partie du pays cessent de se poser en rivaux de ceux qui sont établis à Tripoli.

Le maréchal Haftar qui dispose d'avions de chasse et de tanks pour son armée a de quoi peser sur l'avenir de la Libye. C'est lui qui a chassé les djihadistes de Benghazi, la deuxième ville du pays. Il est soutenu par l'Egypte et par la Russie alors que M. Fayeze al-Farraj est soutenu par les Occidentaux mais avec une autorité qui ne va pas au-delà de Tripoli. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a donné jeudi deux jours aux membres du Conseil de sécurité pour accepter ou non sa décision de récuser Martin Kobler. Ce serait sa première nomination importante depuis son arrivée à la tête de l'ONU, le 1^{er} janvier dernier.

Lucien Mpama

L'UE apporte son aide pour lutter contre les passeurs

A Malte, les dirigeants européens, en sommet, se sont engagés à aider la Libye dans la lutte contre les passeurs, gage essentiel selon eux pour faire face aux défis migratoires en Méditerranée, en dépit des crédits de certaines Ong.

« La Déclaration de Malte » énumère 10 priorités destinées à « briser le modèle économique » des passeurs et à sécuriser les frontières de la Libye ou encore à assurer des conditions décentes aux migrants bloqués dans la région. Un consensus se serait dégagé au sein de l'UE sur la question, souligne-t-on à Malte. « Il est temps de fermer la route allant de la Libye à l'Italie », a déclaré le président du Conseil européen, Donald Tusk. Beaucoup restent néanmoins sceptiques devant l'ampleur de la tâche dans un pays en proie au chaos depuis 2011 et où le gouvernement d'union nationale, basé à Tripoli, ne peut contrôler tout le territoire.

Alors que se tenait encore le sommet, on apprenait que plus d'un millier de migrants étaient sauvés au large de la Libye par deux navires humanitaires. Dix mois après la quasi-fermeture de la route migratoire passant par la mer Egée, un nombre record de traversées a été enregistré via la Méditerranée centrale: plus de 181.000 tentatives en 2016, dont 90% partis de Libye. La chancelière Angela Merkel a rappelé la

situation dramatique des réfugiés en Libye et a appelé à « procéder dans le même contexte qu'en Turquie: empêcher l'illegalité; mettre fin au jeu des passeurs et des trafiquants et améliorer la situation des réfugiés ».

L'UE va renforcer un programme de formation des garde-côtes libyens, dans l'espoir de limiter le nombre de personnes arrivant sur le territoire européen. L'autre objectif de l'Union européenne, est l'amélioration de la situation économique des communautés locales en Libye et la coopération avec le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale des migrations (OIM), en vue d'assurer de bonnes conditions d'accueil aux migrants stoppés et assister les volontaires dans un retour vers leurs terres d'origine.

Les deux agences avaient exhorté l'UE à ne pas recourir à la « détention automatique [...] dans des conditions inhumaines en Libye mais d'opter pour la création de services d'accueil appropriés ». L'UE amorce un exercice d'équilibre très difficile sur la question migratoire, affir-

mant sa « détermination d'agir dans le respect total des droits de l'Homme, de la loi internationale et des valeurs européennes », au moment où elle se montre plutôt critique à l'égard de la politique migratoire prônée par le président américain, Donald Trump. Pour le président français, François Hollande, « il ne peut pas être accepté qu'il y ait, à travers un certain nombre de déclarations du président des Etats-Unis, une pression sur ce que doit être l'Europe ou ce qu'elle ne doit plus être ». Dans le même esprit, Angela Merkel a rappelé que l'Europe avait son destin entre ses mains. « Je crois que plus nous disons clairement comment nous définissons notre rôle dans le monde, mieux nous pouvons gérer nos relations transatlantiques », a-t-elle soutenu.

Des ONG ont mis en garde contre les mesures envisagées. Pour eux, « se imiter à refouler des enfants désespérés dans un pays que beaucoup décrivent comme un enfer n'est pas une solution ». Pour la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, l'UE pouvait se « différencier » sur la question migratoire par une approche dont l'objectif est de « sauver des vies ».

Noël Ndong

Un des Parlements rejette l'accord avec l'Italie

Nul et non avvenu : l'accord passé par la Libye (Parlement de Tripoli) avec l'Italie ne plaît pas à celui de Tobrouk. Imbroglie.

S'il y avait besoin d'une preuve pour souligner la complexité de la situation en Libye, la dernière déclaration du « parlement » de Tobrouk, à l'est du pays, en donne une preuve éclatante. Ce Parlement a rejeté mercredi l'accord signé par le gouvernement d'unité nationale siégeant à Tripoli avec l'Italie pour endiguer les flux migratoires. Cet accord a été signé le 1er février dernier à Rome, entre le Premier ministre italien, Paolo Gentiloni, et son homologue du gouvernement d'union nationale libyen, M. Fayeze al-Sarraj.

L'accord vise à renforcer la lutte contre l'immigration clandestine qui provient d'Afrique sub-saharienne et même d'Asie, traverse la Libye et s'entasse dans des bateaux de fortune pour une traversée périlleuse de la Méditerranée vers l'Italie (300 kilomètres de mer : 5000 noyés l'an dernier !). Les efforts italiens se portent vers la restauration à la fois de l'unité de la Libye mise à mal par la mort du colonel Kadhafi en 2011 et son autorité au moment où ce territoire devient la terre d'implantation de l'organisation de l'Etat islamique. Djihadisme et immigration sont devenus des menaces et posent des questions politiques peu faciles à résoudre, politiques et humanitaires. Mais pour le Parlement rival libyen établi à Tobrouk, cet accord est « nul et non avvenu » car, estime-t-il, le Premier ministre Fayeze al-Sarraj et les institutions qu'il dirige n'ont « aucune légitimité ». Pour lui, aucune obligation morale ou politique n'autorise à se laisser lier par un tel engagement.

« Des dossiers comme celui de l'immigration clandestine sont parmi les questions cruciales (qui doivent être décidées) par le peuple libyen par l'intermédiaire des députés démocratiquement élus », a indiqué le Parlement de Tobrouk. Il faut dire qu'un aspect de l'accord de Rome n'est pas pour susciter l'enthousiasme chez n'importe quel libyen. Parce qu'il est indiqué que les migrants qui seront interceptés dans la tentative de gagner l'Europe seront refoulés... vers la Libye. Pas un cadeau !

A rappeler que le gouvernement d'union de Tripoli (GNA), le seul que reconnaît la communauté internationale, fut mis sur pied grâce à une entente arrachée aux forceps aux protagonistes libyens réunis en décembre 2015 à Skhirat, près de Rabat, au Maroc. Le GNA assure qu'il n'a jamais donné son accord au rapatriement en Libye des migrants refoulés. Il gère les affaires courantes mais peine à asseoir son autorité à l'échelle de toute la Libye, notamment dans l'est.

L.Mp.

SANTÉ

« Même dans son état, un malade reste une personne », rappelle le pape

Le chef de l'Eglise catholique condamne la culture d'entreprise dans les hôpitaux et centres de santé où seuls les profits compteraient.

La science accomplit chaque année des avancées certaines, mais celles-ci ne sont rien tant que l'homme, appelé à en bénéficier, n'est pas placé au centre. Le pape François a fait ce rappel vendredi au Vatican où il recevait des volontaires italiens de la santé à l'occasion de la Journée mondiale du malade. Cette journée, décidée par le défunt Pape Jean-Paul II, il y a 25 ans, est pensée pour que les catholiques rénovent en eux et autour d'eux la culture de la vie.

Une occasion pour le pape actuel de condamner ce qu'il qualifie de « culture du déchet », qui fait de chaque malade une donnée économique dans des systèmes de santé devenus des machines à gérer et à produire du profit. « En vingt-cinq ans de grandes avancées ont été accomplies dans la connaissance des maladies et les soins de santé pour lesquels nous sommes reconnaissants à la recherche scientifique », a relevé le Pape. « Que le même engagement soit assuré aux maladies rares et négligées auxquelles on n'accorde pas toujours l'attention souhaitée, avec le risque de causer de plus grandes souffrances ». « Mais, a également ajouté le pape, que ces avancées – ces lumières – ne masquent pas les ombres d'un tel progrès, dont la principale réside dans une culture diffuse du déchet. Quand une personne devient malade, elle n'est plus au centre ; n'est plus considérée dans sa dignité. On est même porté à spéculer sur ses malheurs: cela est très grave », a averti le Souverain pontife. « Il nous faut rester vigilants, surtout dans le cas des malades âgés et des personnes à la santé fragile ou touchées par des pathologies graves ou coûteuses ; les malades psychiatriques. Adopter le modèle d'une entreprise dans le cas des malades en milieu hospitalier, c'est conforter le système qui conduit à la culture du déchet. Optimiser les ressources doit pouvoir signifier de les utiliser de manière éthique et solidaire, et non pénaliser les plus fragiles », a-t-il insisté.

Il a rappelé qu'en matière de soin de santé, au premier plan doit se placer l'inviolabilité de la dignité de chaque personne, de sa conception à son dernier souffle. Que l'argent ne soit pas seul à orienter les politiques administratives et à garantir le droit à la santé. « Aujourd'hui, de nombreuses personnes malades sont dans les hôpitaux, mais il y a aussi de nombreux malades dans les maisons où il serait souhaitable qu'ils soient fréquemment visités pour qu'ils ne se sentent pas exclus de la communauté, et qu'ils expérimentent par la proximité de la rencontre la présence de Jésus ».

Lucien Mpama

Les chefs d'Etat africains favorables à l'accès universel à la vaccination

À Addis-Abeba en Ethiopie, les chefs d'Etat africains ont adopté la « Déclaration ministérielle sur l'accès universel à la vaccination » qui contient 10 engagements, à savoir : l'augmentation des fonds destinés à la vaccination, le renforcement des chaînes d'approvisionnement et des systèmes de prestation, tout en faisant de l'accès aux vaccins un élément fondamental des efforts consentis en matière de santé et de développement..

Il s'agit d'un engagement historique et opportun visant à faire tirer profit à tout citoyen, des avantages liés à la vaccination. Les avancées enregistrées en matière d'accès à la vaccination au cours des 15 dernières années commencent à stagner. L'Afrique se retrouve à la traîne dans des cibles mondiales de vaccination. Un enfant sur cinq en Afrique n'a toujours pas accès aux vaccins de base. Les maladies évitables par la vaccination continuent de causer des décès. C'est le cas de la rougeole qui continue de causer à elle seule chaque année près de 61000 décès évitables.

L'engagement des chefs d'Etat africains est sans précédent. C'est une invitation faite aux Etats à investir davantage sur le plan politique et financier dans leurs programmes de vaccinations. Pour la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Matshido Moeti, « la vaccination compte parmi les mesures les plus efficaces disponibles au service de la santé publique. En donnant à chaque enfant un début de vie sain, nos communautés prospèrent et nos économies connaissent la croissance plus forte. Un tel soutien de la part des chefs d'Etat est une avancée significative dans nos efforts pour la réalisation d'un accès universel

à la vaccination et, partant, pour l'amélioration de la santé infantile et pour l'impulsion donnée au développement durable en Afrique ».

Il faut réaliser que moins de 15 pays africains financent plus de 50% de leurs programmes nationaux de vaccination. Alors que l'Afrique tend vers l'éradication de la poliomyélite, on s'attend à une baisse de fonds essentiels alloués à la vaccination à travers le programme d'éradication de cette maladie. En outre, les prochaines années, les pays qui aspirent au statut de pays à revenu intermédiaire cesseront de bénéficier du soutien de l'Alliance du vaccin (Gavi) en matière de vaccination. Par contre, les Etats doivent redoubler d'efforts pour faire de la couverture vaccinale nationale une priorité.

« Notre travail ne sera pas achevé tant qu'un seul enfant africain n'aura pas accès à la vaccination », a déclaré le Dr Ala Alwan, directeur du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale. Il plaide pour « un savant dosage entre volonté politique, ressources financières et prouesses techniques, l'Afrique peut, et endiguera certainement la vague de maladies évitables par la vaccination ».

Pour le ministre éthiopien de la Santé, Yifru Berhan Mitke, « la vaccination

est l'un des meilleurs moyens pour un Etat d'investir pour son avenir. Nous devons faire davantage pour protéger tous nos enfants des maladies évitables, non seulement parce que c'est ce qu'il est bon de faire, mais aussi parce que cela est important du point de vue économique. Lorsque nos enfants sont en bonne santé, nos familles, nos communautés et nos pays sont prospères ».

Pour orienter la mise en œuvre de la Déclaration d'Addis-Abeba, une feuille de route est en cours d'élaboration en collaboration avec les Bureaux régionaux de l'OMS pour l'Afrique et pour la Méditerranée orientale, la Commission de l'Union africaine et les partenaires en matière de vaccination. « En adoptant cet engagement historique qui permettra à un plus grand nombre d'enfants africains d'accéder à des vaccins salvateurs où qu'ils se trouvent, les dirigeants africains font preuve d'un sens élevé de leadership », a déclaré le Dr Ngozi Okonjo-Iweala, présidente du conseil de Gavi.

Concluant : « il ne nous reste plus qu'à traduire cet engagement dans les faits sous la forme de financements durables en faveur de la vaccination. L'Alliance, quant à elle, est prête à soutenir la couverture vaccinale afin qu'ensemble, nous puissions créer un avenir meilleur pour nos communautés à travers le continent ».

Noël Ndong



BRAZZA
Actualité Économique Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +



TNT CANAL+



AFRICA



eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

VIENT DE PARAÎTRE

« Métempsychose constitutionnelle en République du Congo », un essai politique de Julien Makaya

Paru aux auditions Doxa en septembre 2016, cet ouvrage de 226 pages et structuré en douze actes retrace les principaux événements ayant marqué le processus de changement de la Constitution du 20 janvier 2002 au Congo-Brazzaville

L'ouvrage « Métempsychose constitutionnelle en République du Congo » a été présenté et dédié le 10 janvier au Centre d'information des Nations unies (Cinu) de Brazzaville, en présence de plusieurs invités, parmi lesquels le général Benoît Moundélé-Ngollo. Présentant et décryptant l'ouvrage, le critique littéraire, Pierre Ntsémou, a rappelé que la métempsychose est une doctrine selon laquelle l'âme peut se réincarner après la mort dans un autre humain, un animal ou un végétal. Quant à « Métempsychose constitutionnelle », il a souligné qu'il s'agit d'une très belle figure de rhétorique qui donnerait une âme à une Constitution, dont on trouverait le génotype dans un autre lui succédant historiquement.

En effet, dans l'Acte 1, Julien Makaya parle des appels au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Acte 2 : Réactions de l'opposition aux appels de changement de la Constitution par les partisans du pouvoir, les qualifiant de coup d'Etat constitution-

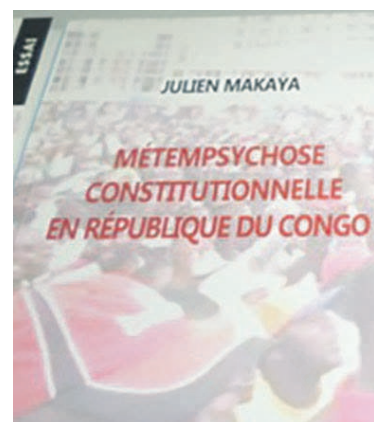
nel. L'Acte 3 traite de la naissance du Front républicain pour la défense de l'ordre constitutionnel et de l'alternance démocratique (Frocad). Acte 4 : Que la plume soit sanctifiée : les intellectuels du camp présidentiel s'affrontent.

Acte 5 : l'opposition en ordre de bataille. Acte 6 : les membres du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) en désaccord public. Faisant allusion aux prises de position de Charles Zacharie Bowao, André Okombi Salissa et Pierre Ngolo, secrétaire du PCT sur des médias interposés, l'auteur fait revisiter, dans ce sixième tableau, l'histoire mouvementée des acteurs politiques ayant accouché de la première République en 1958.

Acte 7 : consultations nationales initiées par le chef de l'Etat sur la vie de la nation ; Acte 8 : Convocation du dialogue sans exclusive de Sibiti ; Acte 9 : Dialogue national alternatif de l'opposition radicale à Diata, marqué, entre autres, par la présence de deux membres du gouvernement : Guy Brice Parfait Kolélas et Claudine Munari. Dans l'Acte 10, il évoque le limogeage des ministres frondeurs du gouvernement (Kolélas et Munari) ; Acte 11 : annonce la tenue du Référendum constitutionnel par le président de la République. Enfin, l'Acte 12 décrit l'adoption du projet

de loi constitutionnelle en conseil des ministres et convocation du corps électoral.

Les lecteurs peuvent également retrouver en page 150 une prière pleine d'allusion. Selon l'auteur, en 57 ans d'indépendance, la République du Congo a connu huit Constitutions, soit une moyenne d'une Constitution presque tous les 7 ans. À l'exception des présidents Jacques Joachim Yhombi Opango et Pascal Lissouba, tous les autres chefs d'Etat du Congo ont procédé aux modifications constitutionnelles. Mais celles-ci n'ont



jamais suscité de troubles sociopolitiques entre 1961 et 2002. « Après deux années de tumultes politiques, caractérisées par des joutes oratoires agressives, des recompositions des alliances, des trahisons



Julien Makaya dédicant son ouvrage ; crédit photo Adiac

politiques, des tensions diplomatiques et malheureusement des violences politiques, la 8^e Constitution de la République du Congo a été promulguée le 6 novembre 2015 par le président de la République à l'issue du Référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 », a indiqué Julien Makaya, précisant que ce qui s'est passé entre 2014 et

2016 n'est pas nouveau au Congo. Expert en psychopathologie du Sida et en management des projets, Julien Makaya est un observateur de la vie politique du Congo. Il est également auteur de : « Pour une nouvelle gouvernance du Congo-Brazzaville », paru aux Editions LHarmatan en 2015.

Parfait Wilfried Douniama

MUSIQUE

Le légendaire chanteur de jazz américain Al Jarreau est mort à l'âge de 76 ans

Par une dépêche de l'AFP, nous apprenons le décès d'Al Jarreau, légendaire chanteur de jazz américain récompensé sept fois par les Grammy Awards, survenu le dimanche à l'âge de 76 ans, a annoncé son manager.

Le chanteur au répertoire éclectique, du jazz à la pop en passant par la soul et le funk, est mort dans un hôpital de Los Angeles quelques jours après avoir annoncé sa retraite pour cause d'épuisement.

Le chanteur américain de jazz Al Jarreau est mort à Los Angeles aux Etats-Unis, à l'âge de 76 ans, annonce son manager, sur son site Internet, ce dimanche 12 février. Le vocaliste virtuose a été hospitalisé à Los Angeles pour « épuisement », mercredi. L'artiste avait annulé ses tournées dans la foulée. « Al Jarreau, né Alwyn Lopez Jarreau le 12 mars 1940 à Milwaukee, dans le Kentucky, c'est plus d'un demi-siècle de carrière, de virtuosité vocale, de fantaisie éblouissante et de rayonnement, sans frontières musicales, au service du jazz, de la soul, du funk, de la pop, mais aussi de la musique brésilienne », précise-t-on par les réseaux sociaux. L'artiste Afro-américain est connu du grand public pour des tubes tels que : Boogie Down, Morninjazz, son adaptation du Take Five du Dave Brubeck Quartet.

AFP et Marie Alfred Ngoma



Al Jarreau (DR)

Message de condoléances de Mme Beatrice KWALE



MANDUNGU, Mlle Jolie Nadine MASSAMBA, Mrs Alfred MPUMBU et Samy KIESE tous de l'UDPS au chef de la famille TSHISEKEDI, au Secrétaire General de l'UDPS et au Rassemblement

C'est avec beaucoup de stupéfaction et de tristesse que nous avons appris la mort inopinée de notre regretté Président du comité National de suivi de l'accord et du processus électoral prés du rassemblement et président de l'UDPS Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA.

Nous saisissons cette occasion pour nous acquitter du noble devoir de vous présenter nos condoléances les plus attristées, qu'il plaise à Dieu de transformer cette mort en une semence féconde tout dans le raffermis-

sement de la concorde dans sa famille et qu'en la sublimation de l'UDPS et du rassemblement pour que vivent à jamais ses idéaux que sont la non violence, la démocratie, la bonne gouvernance et la justice sociale. D'ores et déjà nous savons qu'il a formé des nombreux tshisekedistes prêt à porter encore plus haut la flamme de sa lutte qui ne prendra fin qu'à la victoire finale.

Que vive à jamais l'UDPS
Repose en paix combattant de la liberté
Son Excellence Etienne TSHISEKEDI
WA MULUMBA

Mme Beatrice KWALE MANDUNGU

NÉCROLOGIE



Jean Claude Ngakoli Mbolu et la famille Nzoungou, Mme Emouengue Jeanne Françoise née Malahoué et famille, les enfants et petits fils Emouengue ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur frère, époux, père et grand-père Gabriel Emouengue, ancien Député Maire de la ville de Brazzaville survenu le 04 février 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 19-21 de la rue Otabi quartier kombo (vers la télévision). La date des obsèques est fixée pour le mercredi 15 février 2017.



Nestor N'Gampoula, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Ndé Fidèle, Ngakosso Auguste, Iloye Marcel, Akondzo-Ondélé Albertine, les familles Ambou-Langa/Endolo et Endzei, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, neveu et fils, Ondaye Godé, survenu le jeudi 9 février à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au domicile familial à Pointe-Noire. Les parents de Brazzaville sont priés de passer au domicile de Ngakosso Auguste sis au n° 21 de la rue Sembé (Talangaï), pour toutes formalités liées aux obsèques qui auront lieu à Pointe-Noire à une date ultérieure.

REMERCIEMENTS

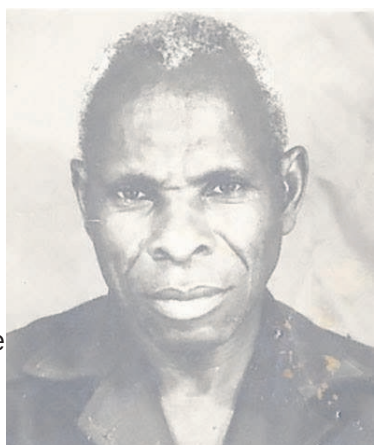
La famille Akobe et les enfants adressent leurs remerciements les plus profondes et très sincères aux familles Assaki-Ngassaki, Ndinga, Ambeto. Tout le personnel de l'école Moderne LIONIL, les élèves, la paroisse Saint-Joseph, les enfants de Chœur, les ami(e)s et connaissances. Pour l'assistance multiformes suite au décès de leurs fils et petit-fils Amboulou Divin Moïse survenue le 19 janvier 2017 dernier ; Que Dieu le tout puissant soit avec lui et que son âme repose en paix, merci.



Le Directeur national de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo remercie le personnel, les amis et connaissances, pour le soutien multiforme apporté lors du décès de Mme Oba Ursule, agent au service Emission monétaire et mouvement de fonds, survenu le mercredi 1^{er} février 2017 au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Et dont l'inhumation a eu lieu le vendredi 10 février à Brazzaville au cimetière privé Bouka. Qu'ils trouvent ici sa totale reconnaissance.

IN MEMORIAM

12 février 1992-12 février 2017, voici 25 ans que Dieu Tout Puissant arracha à l'affection des hommes Oba François, fils d'Ansi N'Gaélin de Bempo. Ainsi, en ce jour d'anniversaire, sa famille biologique notamment ses enfants (Ansi Dydy François, Oba Mabouere Elise, Oba Lambyte de Dieu, Oba Etou Jean Clotaire, Oba Christian, Obangala Freddy) ; ses petits-fils (Ngakosso-Oko Amour, Mbama Chianie Love, Ansi Obangala Gem Priscil, Ansi Ossebi Glück, Oba Dorchelly, Ansi Obangala Mc Celavy, Obangala Dydy Rivers et Beau de Rochas) et ses nombreux arrières-petits-fils, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Papa, Pépé nous ne t'oublieront jamais car nous portons courageusement ton nom et ton gène.



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Grèce, 20^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Christopher Maboulou est entré à la 57^e, alors que le PAS Giannina était mené à Platani. Les deux équipes se séparent finalement sur un score de 3-3. Le PAS est 8^e avec 28 points, à 4 longueurs de la 5^e place, qualificative pour les play-offs.

Italie, 25^e journée, 3^e division

Remplaçant, John-Christopher Ayina est entré à l'heure de jeu lors du match nul de Francavilla à Matera (3-3). La Virtus est 5^e à 7 longueurs de son adversaire du jour, 3^e. Rappelons que les équipes classées entre la 2^e et la 10^e places à l'issue de la saison régulière disputeront les play-offs pour la montée en Série B.

Roumanie, 23^e journée, 1^{re} division

Gas Metan Medias chute à domicile face au CFA Cluj (1-2). Bernard Itoua, titulaire dans l'axe gauche de la défense, a joué tout le match. Avec ce revers, Gas Metan Médias, 4^e avec 35 points, ne compte plus qu'une longueur d'avance sur son adversaire du week-end.

Turquie, 20^e journée, 1^{re} division

Cueilli à froid par le but de Trabzonspor à la 16^e, Osmanlispor chute à domicile (0-1). Titulaire, Thievy Bifouma a essayé de sonner la révolte, mais N'Diaye ne convertit pas la bonne offrande du Congolais qui s'était joué de quatre adversaires dans la surface. En seconde période, c'est encore lui qui initie une action mal conclue par Gariran. Remplaçant, Dzon Delarge est entré à la 67^e, en vain. Longtemps dans le top 5, Osmanlispor n'a pris que 4 points en 5 matchs. Et végète désormais à la 9^e place avec 9 points de retard sur la 4^e place, dernier accessit pour la Ligue Europa. Éliminé en Coupe de Turquie, Osmanlispor s'éloigne d'une qualification européenne.

Turquie, 21^e journée, 2^e division

Sans Christ Bakaki, absent, Manispor cartonne Eskisehirspor 5-1. Avec ce succès sur le terrain du 3^e, Manispor sort de la zone rouge pour la première fois de la saison.

Belgique, 26^e journée, 1^{re} division

Sylver Ganvoula était titulaire lors du déplacement de Westerlo à Charleroi. A la 33^e, Ganvoula grille Diandy qui est obligé de le stopper irrégulièrement à l'entrée de la surface, mais le coup-franc ne donne rien. Juste avant la pause, son grand-pont sur Martos est un peu long, mais se transforme en passe décisive pour Acolatse, qui ouvre le score. En 2^e période, il manque un face-à-face à la 67^e, alors qu'il était seul face au gardien des Zèbres. Qui s'imposent finalement 2-1, avec un but victorieux à la 87^e, alors que Ganvoula avait été remplacé à la 86^e. De retour de blessure, Francis N'Ganga est resté sur le banc. Marvin Baudry et Zulte-Waregem

s'inclinent à Anderlecht (2-4) après avoir, pourtant, ouvert le score dès la 2^e minute par l'inévitable Mbaye Leye. Aligné dans l'axe gauche, il est un peu large au marquage d'Hanni sur le centre du 2-1 d'Anderlecht (42^e). L'international congolais est ensuite impliqué sur le 3^e but adverse avec une mauvaise relance dans l'axe. Une nouvelle fois en difficulté face à Hanni (67^e) puis remplacé à la 73^e alors que les Mauves menaient 3-2. Une soirée à oublier pour l'ancien Amiénois. Si Zulte conserve sa 3^e place avec

Espagne, 25^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était remplaçant lors du match nul d'Elche face à Murcie (1-1). Entré à la 90^e face à son ancien club, qui a égalisé à la 93^e. Elche est 13^e avec 31 points.

France, 21^e journée, 3^e division

Remplaçant, Ladislav Douniama est entré à la 60^e lors du match nul de Lyon-La Duchère face à Quevilly (1-1). Le score était déjà acquis. Les Lyonnais, qui comptent un match en retard, sont 7^e avec 30 points.



Bernard Itoua, maillot blanc floqué 5, a essayé de peser dans les deux surfaces face au CFR Cluj (droits réservés)

47 points, l'écart qui le sépare d'Anderlecht, 2^e, est désormais de 5 points. Charleroi se replace dans la course aux play-offs (5^e avec 43 points), tandis que Westerlo reste en danger (15^e avec 4 points d'avance sur Mouscron, le dernier).

Belgique, 12^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Victoire très précieuse de l'Union-Saint-Gilloise sur le terrain du Cercle de Bruges (1-0). Jordan Massengo était titulaire.

De retour de blessure, Yannick Loemba n'est resté que 21 minutes sur le banc lors du succès de Louvain face à Lommel (2-1). Lancé en remplacement de Kostovski, blessé, alors que le score était d'un but partout, le milieu offensif congolais effectue un centre, détourné dans son propre but par Lenaerts. Un retour décisif donc pour l'ancien joueur de Mons et Ostende. Sans Maël Lépicier, qui reprend avec la réserve, Roulers se rendait à Tubize ce dimanche après-midi (1-3).

Au classement, Roulers reste dans le trio de tête, mais sa défaite ne fait pas les affaires de l'Union, qui revient dans la course à la 4^e place, qualificative pour les barrages d'accession en 1^{re} division. La réception de Tubize, dimanche prochain, sera décisive pour les Bruxellois. Pour Louvain, 7^e et avant-dernier, l'essentiel est de maintenir l'écart qui le sépare de la lanterne rouge, Lommel.

Espagne, 22^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Steven N'Zonzi a été remplacé à la 68^e lors du succès de Séville à Las Palmas (1-0). Avec 46 points, les Andalous confortent leur 3^e place avec 5 points d'avance sur la Real Sociedad.

Italie, 24^e journée, 1^{re} division

Senna Mangué n'est pas entré en jeu lors du revers de Cagliari face à la Juventus de Turin (0-2). Cagliari, 15^e, conserve 13 longueurs d'avance sur Palerme, 1^{er} reléguable.

Israël, 22^e journée, 1^{re} division Sans Mavis Tchibota, suspendu, l'Hapoel Kfar Saba s'incline chez l'Ifoud Bnei Sakhnin (0-1). L'Hapoel est 12^e avec 18 points.

Albanie, 21^e journée, 1^{re} division

Sans Merveil Ndockyt, mais avec Moïse Nkounkou titulaire, le FK Tirana s'incline à domicile face à Kukësi (1-2). Avec 4 points pris lors des 5 dernières journées, Tirana, 4^e avec 27 points, est désormais relégué à 12 points du podium.

Allemagne, 21^e journée, 4^e division

Match reporté pour Meppen et Francky Sembolo en raison des conditions climatiques.

Allemagne, 16^e journée, 5^e division, groupe Sud

Match reporté également pour le Germania Halberstadt de Flodyn Baloki, qui devait recevoir le Chemie Leipzig ce dimanche à 13h30.

Angleterre, 30^e journée, 4^e division

Amine Linganzi était titulaire lors du succès de Portsmouth sur Accrington (2-0). Sixième avec 48 points, Pompey compte un match en retard et 4 longueurs de de retard sur le 3^e.

Angleterre, 29^e journée, 6^e division, groupe Sud

Whitehawk, sans Christ Mboungou, est corrigé devant son public par le lader, Ebbsfleet United, (0-3). Les Hawks, qui ont 3 matchs en retard à jouer, sont 20^e et premier-reléguables.

Camille Delourme

AIRES PROTÉGÉES

De nouvelles directives dans la formation des éco-gardes sur le terrain

Les directives, ont indiqué le WWF et ses partenaires, couvrent les opérations de base et les tactiques nécessaires pour mener à bien des opérations de lutte contre le braconnage sur le terrain. Ces directives aideront les gestionnaires des parcs, les organismes de conservation, les ministères gouvernementaux et d'autres personnes compétentes dans la conception de programmes de formation des éco-gardes pour la lutte anti-braconnage en fonction de leurs besoins. Il s'agit du premier guide de ce type et une ressource qui pourrait sauver la vie des personnes et de la faune.

Dans un communiqué du 9 février publié par le Fonds mondial de la nature (WWF) et ses partenaires, ces organisations ont indiqué que « de nouvelles directives dans la formation des éco-gardes sur le terrain pourraient sauver la vie de ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre le braconnage ».

Ces organisations ont, en effet, indiqué qu'au milieu de la crise mondiale sur le braconnage étaient lancés, le 9 février, les directives de formation des éco-gardes sur le terrain, qui constitue un document exhaustif fournissant aux unités anti-braconnage des ressources révolutionnaires

afin d'améliorer les conditions et la formation sur le terrain. « C'est le premier guide de ce type et une ressource qui pourrait sauver la vie des personnes et de la faune », ont-elles indiqué.

Il est noté qu'au cours de la décennie passée, plus de mille éco-gardes ont été tués en mission, dont 80% tués par des braconniers et des milices armées. Ces pertes tragiques en vies humaines soulignent le besoin de voir les éco-gardes bien formés et bien équipés pour la lutte contre le braconnage.

Une expérience avérée

Le communiqué a, par ailleurs, souligné que l'équipe d'experts qui a développé cette ressource possède plus d'un siècle d'expérience combinée et compte parmi les éco-gardes les plus respectés au monde. Ceci est, en outre, le premier volet d'une série de directives qui seront publiées mondialement par l'International Ranger Fédération, le Global Tiger Forum, Thin Green Line Foundation, PAMS Foundation et le WWF. « Le trafic illégal de faune et de produits de faune a pour conséquences un déclin prononcé des populations de plusieurs espèces à travers le monde. Par exemple, les niveaux de braconnage des éléphants, des

rhinocéros, des pangolins et des tigres menacent ces espèces d'extinction dans la nature. La formation contre le braconnage doit être effective afin que les autorités en charge des aires protégées et les éco-gardes puissent mieux préserver la faune de cette grave menace », a fait constater le président de l'International Ranger Foundation, Sean Wilmore.

Quatrième commerce criminel le plus lucratif

Il est indiqué, à propos du trafic illégal de faune, que ce dernier est le quatrième commerce criminel le plus lucratif et est estimé à une valeur de 19 milliards de dollars US par an. « Les braconniers qui ciblent des espèces emblématiques telles que les éléphants, les rhinocéros et les tigres utilisent des techniques de plus en plus sophistiquées et violentes pour remplir leur mission. Le déploiement d'éco-gardes insuffisamment formés a eu quelquefois pour résultat l'échec d'opérations, de graves blessures et même la mort. Beaucoup d'éco-gardes aujourd'hui n'ont pas d'assurance au cas où ils devaient subir des blessures ou même la mort de pouvoir continuer à pourvoir aux besoins de leurs familles », ont fait constater ces organisations dans leur communication. Commentant cette

action, le secrétaire général de Global Tiger Forum, le Dr Rajesh Gopal, note que « la sombre réalité pour les éco-gardes est qu'ils font face à la menace de blessures graves ou de mort de manière quotidienne ». Très souvent, a-t-il dit, les opérations échouent du fait du manque de formation et de personnel. Ceci doit changer si nous voulons espérer protéger notre faune sauvage et améliorer la vie de ceux qui luttent pour cela. D'ailleurs, les résultats de la première enquête menée l'année passée par le WWF sur la perception des éco-gardes réalisée par ceux de l'Asie et l'Afrique ont révélé que la plupart des éco-gardes avaient fait face à une situation mettant leur vie en danger alors qu'ils étaient en mission et qu'ils pensaient être mal équipés. Près de la moitié, est-il noté, pensent qu'ils n'ont pas la formation adéquate pour accomplir leur travail en toute sécurité et de manière effective. « Il est essentiel que les éco-gardes aient les compétences essentielles et les outils nécessaires pour faire leur travail de manière sûre et satisfaisante. L'élaboration des directives sur les meilleures pratiques représente un jalon dans le processus visant à assurer que les éco-gardes engagés dans la lutte contre le braconnage ob-

tiennent le niveau de formation qu'ils méritent », a, pour sa part, appuyé Wayne Lotter de PAMS Foundation.

La partie la plus importante

La formation de base des éco-gardes, a assuré le communiqué du 9 février, est la partie la plus importante de leur développement. « Elle les prépare pour les circonstances réelles qu'ils rencontreront dans leurs tâches quotidiennes lorsqu'ils seront employés comme éco-gardes », a-t-il précisé. Alors que les éco-gardes jouent un rôle critique dans la préservation des espèces les plus en danger au monde.

Les directives pour la formation des éco-gardes sont les premières d'une série de directives visant à fournir une norme pour la formation des éco-gardes. Ces directives sont le fruit d'une initiative conjointe de International Ranger Federation, Global Tiger Forum, PAMS Foundation, WWF, The Thin Green Line Foundation, United For Rangers (UFR), Southern African Wildlife College, International Anti-Poaching Foundation (IAPF), Conservation International, African Parks Network, TRAFFIC, Panthera, Wildlife Trust of India (WTI) and Global Wildlife Conservation (GWC).

Lucien Danzena

RAPATRIEMENT DU CORPS DE TSHISEKEDI

La famille biologique assouplit sa position

Selon la famille biologique d'Étienne Tshisekedi qui était en conférence de presse le 13 février à Bruxelles, l'exigence de la publication d'un nouveau gouvernement avant le rapatriement de la dépouille du défunt n'est pas une conditionnalité mais un souhait. « Nous ne faisons pas une exigence de la publication d'un nouveau gouvernement », a déclaré Félix Tshisekedi, secrétaire exécutif chargé des Relations extérieures.

Une position qui tranche nettement avec celle jusque-là défendue par le parti qui lie le rapatriement du corps de son leader à l'application de l'accord du 31 décembre, autrement dit, à la nomination d'un nouveau Premier ministre désigné par le rassemblement.

Dans une conférence de presse tenue le 13 février à Bruxelles, les membres de la famille biologique d'Étienne Tshisekedi avec, au premier plan, Mgr Mulumba (évêque de Mweka) et Félix Tshisekedi, fils du défunt, ont tenté d'éclairer l'opinion au sujet de la controverse suscitée par le rapatriement du corps du leader de l'UDPS. Cette intervention médiatique était très attendue d'autant plus que le point de vue de la famille était très attendu pour se faire une réelle conviction sur les vraies exigences de la famille qui ne cadrent pas nécessairement avec celles du parti. Les propos tenus par les orateurs laissent entrevoir une nette démarcation

quant à la façon d'appréhender le problème par la famille politique et biologique qui ne semblent plus émettre sur la même longueur d'ondes.

Alors que pour le parti, l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre demeure la condition sine qua non au rapatriement de la dépouille d'Étienne Tshisekedi, la famille biologique elle n'en fait pas une conditionnalité parlant d'un souhait et non d'une obligation. « Nous ne faisons pas une exigence la publication d'un nouveau gouvernement », a déclaré Félix Tshisekedi, secrétaire exécutif en charge des relations extérieures. Le fils Tshisekedi a, par ailleurs, demandé au Premier ministre Samy Badi-banga de se « mettre en retrait et ne pas organiser les funérailles », afin d'éviter les émeutes et le bain de sang.

Il estime que la personne du Premier ministre pose problème au niveau de la base politique du parti et, par conséquent, « Badi-banga ne devrait pas être présent aux funérailles ». Et de marteler : « Sa présence serait une maladresse vu son parcours politique actuel ». Cependant, pour éviter toute dérive, la famille exige la mise en œuvre de l'accord de Cénco, « testament politique du défunt », soutient Félix. Pour ce faire, il exhorte les parties, au nom de sa famille politique, à finaliser les arrangements particuliers en cours.

Alain Diasso

Mgr Mwanama Galumbulula préoccupé par les violences à Luiza

L'évêque, de passage à Rome, a fait état de paroisses saccagées et des fidèles fuyant les affrontements entre l'armée et des milices dans son diocèse.

C'est en des termes extrêmement durs que l'évêque de Luiza parle de la situation qui règne dans son diocèse, dans la province du Kasai Central. « Des violences exceptionnelles ; des atrocités inimaginables ont été commises sur de paisibles citoyens », vient-il d'indiquer à la presse missionnaire italienne qui l'a interrogé sur la situation à Luiza après la mort du chef coutumier Kamwina Nsapu. Les propos de l'évêque confirment l'alarme lancée la semaine dernière par l'ONU à propos de la situation explosive dans cette partie de la République démocratique du Congo (RDC).

Les affrontements opposent depuis janvier l'armée à des milices locales, soutien du chef assassiné. « On m'a rapporté qu'il y a déjà de nombreux morts à Ngwena et Mubinza », affirme Mgr Félicien Mwanama Ngalumbulula. « Le bilan exact des victimes est difficile à établir pour le moment. Les populations sont dans une telle psychose qu'il est impensable d'organiser les funérailles des personnes tuées en ce moment ».

Avec les villages touchés, ce sont aussi ses paroisses qui ont été dévastées par la furie des affrontements, déplore l'évêque.

Le prélat indique que « les paroisses de Mubinza, Ngwena, Lubi, Kamponde, Mikele sont les plus touchées. Certaines ont été abandonnées, d'autres saccagées. Leurs prêtres ont dû marcher des jours et des nuits pour trouver refuge dans une autre zone ». La localité de Luiza et son diocèse sont à la frontière sud-ouest de l'Angola, une zone instable par définition, qui a déjà subi au fil des années les contrecoups du climat de guerre qui prévaut dans les deux pays.

La situation dans le Kasai a été jugée suffisamment sérieuse par l'Organisation des Nations unies qui entretient la plus grande mission de paix en RDC, la Monusco. Celle-ci avait annoncé mercredi dernier l'envoi d'une mission d'évaluation sur place. Car les violences ont cours depuis des semaines après l'assassinat de Kamwina Nsapu par les forces de police. Puissant chef coutumier qui avait ses partisans armés, ceux-ci entendent venger leur chef, selon l'explication des sources onusiennes. Et rendre les honneurs traditionnels à leur guide.

Lucien Mpama

SANTÉ

Des lunettes antisolaires pour les albinos de la Fondation Mwimba-Texas

Ces effets constituent le don de l'ONG Mission for vision, qui organise la clinique optométrique portant le même nom, liée en partenariat avec l'ONG des albinos établie en RDC.

L'ONG Mission for vision (Mission pour la vision) a remis, le 11 février, un lot important de paires de lunettes antisolaires à la Fondation Mwimba-Texas (FMT) au bénéfice des albinos. C'était au cours d'une réception organisée dans les installations de la clinique optométrique Mission for vision, située au numéro 129 de la 3e rue, au quartier Debonhomme, à Matete.

Ces lunettes, a expliqué l'optométriste et directeur de la clinique, le Dr Dieudonné Odimba Lumbi, contiennent des filtres de protection appropriés contre les rayons ultraviolets et infrarouges du soleil.

Un partenariat prometteur

Pour le Dr Dieudonné Odimba, cette action marque le jumelage d'efforts entre son ONG, Mission for vision, et la FMT, dans le cadre du social. Il a souligné que la clinique optométrique Mission for vision s'occupe des problèmes des yeux. Il ne s'agit pas seulement, selon le Dr Dieudonné Odimba, de réaliser des examens et de traiter mais également, l'ONG et sa clinique Mission for vision travaillent dans la protection des yeux et de la vision. Dans le cadre de la protection, a-t-il souligné, tout le monde a besoin de protéger sa vision mais les albinos en ont plus encore, étant donné leur déficience en mélanine, qui affaiblit la protection de leurs yeux. La protection, a-t-il



Séance d'essayage des lunettes anti solaires

souligné, c'est contre la radiation solaire qui abîme la vision.

De l'avis du président de l'ONG Mission for vision, c'est dans ce cadre de protection que la FMT et l'ONG Mission for vision ont mis ensemble leurs réflexions pour permettre à la clinique optométrique de fournir les moyens de protection de la vision aux albinos membres de la FMT, en

leur procurant des lunettes antisolaires contenant des filtres de protection appropriés. À l'en croire, le souci, dans le cadre de la Mission for vision, est d'aider toute les communautés dans le besoin, dans le domaine de la santé. Évoquant la valeur de ce don, le président de la FMT, Alphonse Mwimba, a noté que pour un albinos qui a souvent difficile à trouver à manger, il lui

sera presque impossible de s'acheter une paire de lunettes. « C'est vraiment un soutien incommensurable », a-t-il dit.

Le président de la FMT a ainsi salué l'acte posé par le président de l'ONG Mission for vision et directeur de la clinique Mission for vision, qui, à Londres, au Royaume Uni, où il réside, a suivi un film sur la FMT et les albinos, qui l'a poussé à venir en aide à ces derniers, dans le domaine qui est le sien, l'optométrie. « Déjà, c'est un début prometteur qui indique qu'on a du chemin à faire dans le cadre de ce partenariat qui lie nos deux associations. Je salue également la sensibilité du président de l'ONG Mission pour la vision, le Dr Dieudonné Odimba Lumbi, ainsi que le souci qu'il a manifesté envers la situation des albinos », a expressément dit Mwimba Texas, qui a conseillé à la population kinoise de fréquenter cette clinique basée à Matete, dont l'expertise et les matériels appropriés sont mis à sa disposition pour les examens et le traitement des yeux. « Leur passage permettra de lui procurer des moyens en vue d'aider les albinos notamment, comme il vient de le faire en nous offrant ces lunettes dont la qualité est assurée pour protéger nos yeux », a souligné le président de la FMT. Aux albinos et bénéficiaires de ces lunettes antisolaires, Mwimba Texas a conseillé de bien les garder et de continuer à prier pour ce bienfaiteur en vue de lui permettre de venir en aide à toutes les personnes dans le besoin, selon son cœur.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA LÈPRE ET LA TUBERCULOSE

Lancement des travaux de construction de la coordination provinciale à Kabinda

C'est le gouverneur de Lomami, Patrice Kamanda Tshibangu Muteba, qui a donné le go des travaux de construction du bâtiment devant abriter la Coordination Provinciale Lèpre-Tuberculose (CPLT) à Kabinda, ville située à 150 Km de Mbuji-Mayi.

La construction de la Coordination provinciale Lèpre -Tuberculose s'inscrit dans le cadre du Nouveau Modèle de Financement (NMF), pour lequel la RDC a bénéficié d'un appui financier du Fonds mondial. Plusieurs autorités provinciales étaient présentes à cette cérémonie de lancement des travaux de construction de la CPLT. Il s'agit notamment des députés et ministres provinciaux, des membres du Comité provincial de sécurité, des autorités sanitaires, du coordonnateur de la Caritas-Développement Kabinda ainsi que d'une foule nombreuse au sein de laquelle les élèves de l'Institut Technique Médical (ITM) de Kabinda.

Le gouverneur Patrice Kamanda, qui a posé la première pierre de construction de la coordination provinciale de lutte contre la lèpre et la tuberculose, bâtiment qui sera construit dans la

grande concession de l'hôpital général de référence de Kabinda, pas très loin de l'ITM, a fait savoir que la population congolaise en général et celle de la Lomami en particulier, a besoin d'une prise en charge adéquate en ce qui concerne la tuberculose, cette maladie grave, mais guérissable qui appauvrit et constitue l'un des problèmes de santé publique.

De son côté, le coordonnateur de l'Unité de gestion du programme de lutte contre la tuberculose (UGP/FM/TB) au sein de la Caritas Congo Asbl, Dr Romain Kibadi, a rappelé que le financement de ce bâtiment s'inscrit dans le cadre de l'appui que la RDC a obtenu du Fonds mondial pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/Sida. Le Dr Romain Kibadi a signalé que quatre autres nouvelles provinces seront dotées de ces nouvelles bâtisses. Il s'agit des provinces du Bas-Uélé, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi et Tshuapa. Pour sa part, le directeur Adjoint du Programme national de lutte contre la tuberculose, Dr Joseph Bengeya, a précisé que « la construction de ce bâtiment permettra, non seulement au personnel de la coor-

dination provinciale de travailler dans de bonnes conditions, mais aussi et surtout d'assurer une bonne prise en charge des malades tuberculeux ». Mesurant vingt-deux mètres sur sept, le bâtiment qui abritera la coordination provinciale de lutte contre la lèpre et la tuberculose comptera plusieurs locaux. Il s'agit notamment de dépôt des médicaments ; une salle de réunion ; le bureau du pharmacien ; le bureau du superviseur de tous les labos pour la tuberculose ; les bureaux de deux autres superviseurs (Lèpre et Kiné) ; la comptabilité ; la caisse ; le bureau du logisticien ; le bureau du Médecin-coordonnateur provincial (MCP) et son secrétariat. À côté de cela, il y aura un long couloir qui va servir de dégagement pour départager les locaux et un hall d'accueil, avec possibilité d'ajouter un laboratoire microscopique avec trois compartiments si le budget le permet. Ces travaux vont durer six mois et seront exécutés par l'entreprise Echelle Construct, sous la supervision d'un délégué à pied d'œuvre de Caritas Congo Asbl, sans oublier l'œil vigilant des autorités locales.

Aline Nzuzi

PROMOTION INDUSTRIELLE

Le FPI continue à être saigné à blanc

Selon un récent rapport d'enquête parlementaire, les pertes ou plutôt les détournements s'élèvent à 138.838.100,98 millions de dollars mettant à mal l'ambition industrielle du pays censée être portée par le Fonds de promotion industrielle.

Un récent article publié dans les colonnes du journal français Le Monde et relayé par Politico.cd fait focus sur un rapport parlementaire de soixante-dix pages mettant en cause Tryphon Kin Kye Mulumba. L'ex-ministre des relations avec le Parlement (2014-2016) ne sort pas grandi de ce rapport nébuleux qui met à nu des pratiques corrompues qui minent l'espace politique en RDC. Alors qu'il s'est fait octroyer un prêt de 450.000 dollars pour équiper et pérenniser l'imprimerie de son groupe de presse « Le Soft », l'ancien ministre n'aurait jamais utilisé ces fonds par rapport à l'objet de la sollicitation, rapportent les sources précitées.

D'après le médias français, le ministre aurait plutôt remboursé un précédent crédit contracté auprès d'une banque plus à cheval sur les traites. L'ambition industrielle qu'a toujours nourrie la RDC en appuyant de tels projets d'investissement aura donc attrapé un sérieux coup. Et dire que l'ex-ministre n'est pas le seul à réprimander dans ce marché de dupes qui consiste à saigner à blanc le Fonds de promotion industrielle (FPI) sous couverts des projets apparemment bancables. La triste réalité est que les fonds décaissés atterrisent généralement dans les poches des soi-disant promoteurs au grand dam du FPI accusé de laxisme.

À Kinshasa comme à Lubumbashi, apprend-on, plusieurs projets industriels - non soutenus par des études préalables de rentabilité et de la capacité financière des promoteurs - ont bénéficié de l'appui du FPI. Respectivement 70 et 78 % des projets n'y ont pas été réalisés. « Et les fonds perçus ne sont pas toujours remboursés par les promoteurs. Nombre de députés et sénateurs, des gouverneurs, des ministres en exercice d'anciens membres du gouvernement et leurs proches, etc., sont impliqués dans cette mafia grandiloquente qui laisse sans voix une population meurtrie par des années de misère.

Alain Diasso

NZANGO MODERNE

L'Ufant organise un tournoi pour la journée internationale de la femme

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, un tournoi de Nzango moderne sera organisé à Kinshasa en février et mars par la structure qui regroupe les femmes anciennes élèves du lycée Ntini Wene.

L'Union des femmes anciennes du lycée Ntini Wene (Ufant) de la commune de Limete organise, du 18 février au 18 mars 2017 à Kinshasa à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un tournoi de Nzango moderne dénommé « Nous pour les femmes ». C'est ce qu'indique un communiqué de presse émanant du comité d'organisation de cette compétition de loisirs composé de la présidente Clémentine Mujinga Tangaamo, de la responsable de la commission technique Micheline Ndaya Kashama et de Françoise Manda.

On apprend que seize clubs de Nzango de Kinshasa prendront part à ce tournoi qui se déroulera chaque week-end au terrain de l'Institut supérieur de commerce (ISC) dans la commune de Gombe. Le but de celui-ci, fait-on savoir, est de permettre aux paysannes et travailleuses de pratiquer le sport, suivant l'adage d'« un esprit sain dans un corps sain ».

Le comité d'organisation de ce



Clémentine Mujinga Tangaamo, présidente de la commission d'organisation du tournoi (au centre) donnant le coup d'envoi d'une rencontre de Nzango moderne

tournoi devrait avoir, en ce début de semaine, une séance de travail avec les clubs qui doivent à cet effet acter et confirmer leur participation. Mais d'ores et déjà, le règlement du tournoi Ufant a été élaboré. Ainsi, l'article 2 par exemple stipule : « Il est prévu 16 clubs de Kinshasa. Toute équipe qui souhaiterait participer à ce tournoi doit se faire enregistrer, au plus tard, cinq jours avant le lancement du tournoi auprès du comité d'organisation et y

déposer la liste et les photos de 18 athlètes, ainsi que son équipe technique ».

L'article 4 qui concerne les droits spécifie que « les droits de participation sont fixés à 150 \$ pour chaque club de Nzango... ». L'aspect moral n'est pas en reste, l'article 7 fait savoir : « Les équipes engagées doivent respecter les normes vestimentaires et ainsi préserver le respect et la dignité de la femme ».

À la fin du tournoi, il y aura des

prix que l'on remettra aux clubs qui se distingueront tout au long de la compétition ; et l'on parle de cadeaux-surprises. Et les deux premiers clubs du tournoi pourront traverser le fleuve afin de prendre part à un autre tournoi à Brazzaville, a-t-on laissé entendre.

Mais l'heure est actuellement aux préparatifs pour la réussite totale de cette compétition de nzango moderne.

Notons que le Nzango est un jeu

féminin d'adolescents. Il consiste à sautiller en lançant doucement la jambe gauche ou droite devant coïncider ou diverger avec celle de son adversaire. Etant une pratique de longue date en RDC, le Nzango a pris de l'ampleur au Congo-Brazzaville où cette pratique a été codifiée et devenue une discipline sportive à part entière. C'est depuis 2009 qu'elle existe en RDC comme sport, gérée par une fédération nationale.

Martin Engimo

DIVISION 1

La Linafoot fixe le coup d'envoi de la phase retour au 15 février

La Ligue nationale de football (Linafoot) a rendu publique, le vendredi 10 février 2017 à Kinshasa, la date du début de la phase retour de la 22e édition du championnat national de football.

des Sports, Denis Kambayi avait suspendu le championnat national le 14 décembre 2016, justifiant sa mesure par la recrudescence des violences dans les stades, le manque de « civisme sportif » et de la bonne conduite des suppor-

territoire national. La publication du calendrier des matchs par la Ligue nationale de football marque donc la fin de ce moment de suspension.

Les premiers matchs de la manche retour

Zone Centre Sud

13e journée

- JS Groupe Bazano - As New So-

ger, le 16/02

- Lubumbashi Sport- Océan Pacif,

le 18/02

- CS Don Bosco- FC Dibumba, le

18/02

- S. Balende- FC Simba, le 19/02

- St eloi Lupopo- TP Mazembe, le

23/02

Zone Ouest

11e journée

- Shark XI - FC Renaissance, le

15/02

12e journée:

- As Ndombe - Dragons/Bilima, le

18/02

- Veti club - Shark XI, le 19/02

- Vclub - DCMP, le 22/02

- FC Renaissance - RCK, le 23/02

Zone Est

9e journée

- Dauphin noir - Bukavu Dawa, le

16/02

- CS Makiso - DC Virunga, le

16/02.

M.E.

VIAREGGIO 2017

L'AC Ujana dans le groupe du Milan AC



AC Ujana

L'AC Ujana de Kinshasa prendra part à la 69e édition du tournoi Viareggio, comme en 2016. Il s'agit d'une compétition de football organisée en Italie depuis plusieurs années à l'intention des équipes de jeunes issus des centres de formation. Cette édition 2017 se déroulera du 13 au 29 mars en Italie. Et l'AC Ujana se retrouve dans le groupe 7 assez abordable avec l'AC Milan (Italie), Begrano (Argentine), et La Spezia (Italie) demi-finaliste de l'édition 2016 du tournoi. À Kinshasa, on pense déjà du côté des responsables de cette équipe à concocter un programme de préparation idoine pour une participation réussie à cette compétition de football des jeunes.

Pour sa première participation en 2016, l'AC Ujana faisait partie du groupe 5. Ujana battait Cagliari U19 par deux buts à un, avant de faire deux matchs nuls (2-2 contre Ascoli U19 et 2-2 face à AC Milan U19). Ayant terminé en première position de son groupe avec 5 points, Ujana n'avait pas pu faire le point en huitièmes de finale face à l'Inter de Milan, balayé par zéro but à cinq. La belle prestation d'Ujana lors de ce tournoi a suscité l'intérêt des recruteurs. Ainsi, le jeune Nathan Buaka, par exemple, a vivement intéressé Torino en Italie au point de signer chez les U18.

M.E.



Radio Okapi / Ph. John Bompen
Pancarte de la Linafoot

Les rencontres de la Division dans les trois zones de développement reprennent donc le mercredi 15 février, selon le calendrier publié par l'instance organisatrice de cette compétition nationale de football. La fin de cette phase retour 2016-2017, annonce la Ligue, est fixée au 14 mars, avant le coup d'envoi du Play-Off. La saison régulière est fixée au 31 mai.

Rappelons-le, l'ancien ministre

ters, et le non-respect de la clé de répartition des recettes.

Accueillant une délégation de la Fédération congolaise de football association (Fecofa), le nouveau ministre Willy Bakonga a demandé de garanties par rapport à l'encadrement des supporters avant de lever finalement la mesure d'interdiction d'organiser des rencontres sportives sur l'ensemble du

VIE DES PARTIS

Le PCT a tenu sa quatrième session ordinaire

Les travaux de la 4^e session ordinaire du conseil fédéral du Parti congolais du travail (PCT) de la ville océane ont eu lieu le 12 février au siège du parti situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou sur le thème « Membres et sympathisants du Parti congolais du travail, dans la rigueur et la vérité, mobilisons-nous davantage pour des victoires encore plus grandes ». Victor Foudi, président du conseil fédéral du PCT Pointe-Noire a dirigé les travaux, il était accompagné d'autres membres de ce parti.

La session a débuté par l'observation d'une minute de silence en mémoire des membres du PCT décédés en 2016. Au cours de ces assises, les participants ont planché sur la préparation et la participation active des membres de ce parti aux élections législatives, locales et sénatoriales à venir, la contribution et la participation prochaine de ces derniers aux travaux du 5^e congrès ordinaire du PCT. Ils ont aussi adopté et examiné divers points, notamment le compte-rendu des travaux de la troisième session ordinaire du conseil fédéral du 8 mai 2016, la fiche synthèse des activités du secrétariat fédéral exercice 2016, la feuille de route des



Tribune officielle des travaux

activités du secrétariat fédéral exercice 2017, le projet du budget de la fédération du PCT du département de Pointe-Noire et autres.

Dans son mot de circonstance, Victor Foudi a remercié la hiérarchie de son parti pour sa volonté manifeste de toujours prêter une oreille attentive à l'expression

de la base. De même, une invite a été faite aux membres du parti de prendre à cœur les responsabilités qui sont les leurs, en se mobilisant massivement pour la mise en œuvre effective du projet de société du président de la République, à savoir « La marche vers le développement » placé sous le signe du tout économie en vue du

tout social. « Je reste donc convaincu que les diverses contributions enregistrées renforceront le fonctionnement du parti dans le département de Pointe-Noire et privilégieront l'esprit d'abnégation du parti qui doit guider les membres dans la quête des victoires plus grandes du parti. En cette période préélectorale, la priorité du PCT doit être la conservation de la majorité dans les différentes assemblées locales et au Parlement. Pour cela, nous devons réunir toutes les conditions nécessaires en vue d'un travail efficace et former, de ce fait, une chaîne d'union que nul ne brisera », a-t-il indiqué.

Rappelons que cette session est convoquée par décision n°2016-001/PCT/CC/BP/SP/CFPN-SF-DORH du 10 janvier 2017. Quelques membres du bureau politique du PCT ont participé à cette rencontre, notamment Gabriel Nzambila, Évelyne Tchichelle née Moe Poaty et Anatole Collinet Makosso. Deux motions ont été prononcées au cours de cette rencontre, à savoir celle de soutien au président du comité central du PCT Denis Sassou N'Guesso et une autre de confiance au secrétaire général du même parti, Pierre Ngolo.

Séverin Ibara

SAINT-VALENTIN

L'IFC organise un « Bal à lire » pour le bonheur des amoureux

À l'occasion de la Saint-valentin, le 14 février, l'Institut Français du Congo (IFC), organise à partir de 19 heures, un « Bal à lire » avec entrée libre. Une solution pleine de charme et d'originalité qui permet aux amoureux de passer une bonne fête.

Le 14 février rime avec la fête des amoureux, et chaque année à l'approche de cette date les questions, fuses dans la tête des gens, où aller, que faire, quoi offrir à son amour etc...

Cette année, l'IFC va célébrer l'amour à sa manière en faisant le temps d'une soirée, de sa salle de spectacle un cabaret. Il va organiser un « Bal à lire » afin de permettre aux amoureux de passer une ambiance à contre-courant pendant cette traditionnelle soirée romantique. À cet effet, l'IFC leur invite à voyager dans les méandres de l'amour, de l'incandescence des premières rencontres aux déchirements de la séparation, du libertinage à la douceur d'aimer. Pendant cette journée, les mots d'amour, littéraires, épistolaires ou poétiques dialogueront avec des musiques et chansons désormais intemporelles.

Et au cours de ce « Bal à lire », des textes choisis de Luis Aragon, Marguerite Duras, Tchicaya U'Tamsi, Casanova, Romain Gary, Marcelle Sauvageot, André Gorz, Sarah Kane ou Roland Barthès, des extraits de correspondances de Frida Kahlo et Diego Rivera, de Sand et Musset, feront écho aux mélodies du monde entier, de Besame Mucho à Orly en passant par quelques rumbas ensorcelantes et Slows languoureux.

Ava, Merveille, Gilles, Loïc, Hardy, Alexandra, Lifti, Orlande, Raquel, Tatiane, Apens, Papy et Elvis, pour la plupart, membres de l'atelier théâtre de l'IFC, prêteront leur voix aux autres. Gaël Manangou, Gacha Mounquet, Brice Mizingu, Mohamed Sylla et Lionel Kombo de Bayonne, leur répondront en musique.

Notons que ce « Bal à lire » sera fêté avec le plaisir de l'écoute et de la danse, car l'événement sera littéraire et musicale. Les non amoureux pourront se consoler en profitant d'une soirée football avec l'affiche de la Ligue des Champions PSG – Barcelone.

Hugues Prosper Mabonzo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

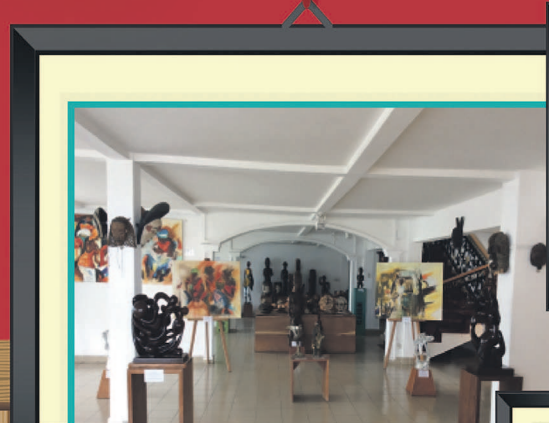
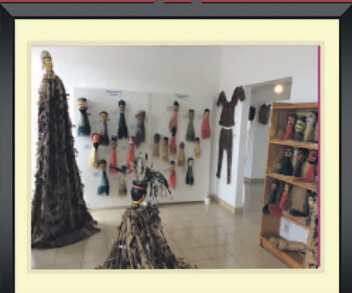
MUSIQUE

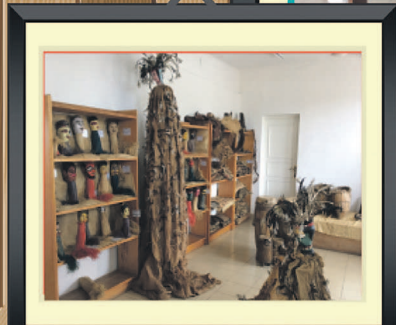


Musée du Bassin du Congo



galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS




L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS TOTAL

L'AC Léopards se contente de l'essentiel à Dolisie

N'ayant pas réussi à prendre un avantage conséquent à domicile, les Léopards de Dolisie joueront leur avenir ce samedi à Douala, au Cameroun face à l'Union des mouvements sportifs de Loum en match retour des préliminaires de la Ligue africaine des champions.

Dans ce rendez-vous crucial dans la course à la qualification à la prochaine étape, les Fauves du Niari doivent bien retenir la leçon : perdre par deux buts d'écart au Cameroun est interdite. L'Athlétic club Léopards de Dolisie n'a pas entamé comme il souhaitait sa campagne africaine. A l'issue de la rencontre, les hommes de Rémy Ayayos Ikounga n'ont retenu que l'essentiel : la victoire (1-0) le 12 février lors de la manche aller, qui est bon pour le moral. C'est Alou Bagayoko qui marque l'unique but de la rencontre sur penalty qu'il a transformé à la 38^e minute après une poussette du défenseur de UMS de Loum sur Winstone Kalengo.

Derrière cette ouverture du score, les Léopards n'ont pas achevé l'œuvre. Ses attaquants se sont compliqués la tâche à cause de leur manque d'efficacité, rendant du coup, le voyage du Cameroun pas aussi simple que prévu. En première période, ils ont gâché deux énormes occasions. Heritier



AC Léopards de Dolisie a un avantage à défendre à Douala/Adiac

Ngouelou devant les buts grandement ouverts, oublie les fondamentaux. Il lui suffit de se jeter pour redresser le ballon (7^e). Mais hélas, il s'est mêlé les pinces. Césair Gandzé bien servi au point de penalty par Kalengo manque le dernier geste (30^e) alors qu'il l'a souvent réussi. Le mérite au portier camerounais, Collins Maifanya, sur la frappe de Tchilimbou qui prenait la direction des buts

qu'il a été détournée en extrémis en corner (9^e minute). La seconde période a confirmé les approximations de l'AC Léopards. Et pourtant Bagayoko était tout près d'un doublé. Sa frappe s'écrase sur la barre transversale à la 47^e minute. Les frappes de Carof Bakoua et Tsiba Moukassa n'ont pas été assez puissantes pour tromper le gardien. Et Mfoutou Madila d'en rajouter la couche sur deux

énormes gâchis en toute fin du match à cause des mauvais choix. Visiblement, les remplaçants (Tsiba et Mfoutou) n'ont pas bien joué leur rôle. Tout simplement parce qu'ils sont passés à côté de leur match.

Si la meilleure attaque du championnat congolais (13 buts en 5 matches) a brillé par l'inefficacité, l'AC Léopards peut toutefois se satisfaire de sa défense. C'est pour

la première fois depuis le début de la saison qu'elle n'a pas concédé de buts alors qu'au championnat, elle était déjà à 8 encaissés en 5 matches. C'est ce qui peut constituer un autre motif d'espoir. Si la défense récite cette performance le samedi à Douala, Léopards gagnera le pari de la qualification. Une autre barre à redresser, bataille physique pour le match retour. Cela a sauté aux yeux lors du match aller, car les Léopards ont souffert physiquement.

Démarrer la campagne africaine timidement à domicile n'est pas nouveau chez les Fauves du Niari qui dans la plupart des cas trouvent parfois les inspirations loin de leur base. En 2011, l'AC Léopards est tenu en échec par les Etincelles du Rwanda (1-1) mais il s'était qualifié grâce à sa victoire au Rwanda (2-0). En 2014, Les Fauves du Niari ont été tenus en échec (0-0) par Rayon sport du Rwanda également, manquant même un penalty. Au retour, ils avaient fait mieux (2-2) et une qualification. Contre Sfax, ils avaient fait pire que ça. Battus à la maison (1-2), ils avaient arraché la qualification en s'imposant (2-0). Le seul scénario qu'il ne faut surtout pas imaginer, c'est l'échec contre Smouha. Après leur victoire à l'aller, (1-0), ils avaient chuté en Egypte (0-2).

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Des fortunes diverses pour les clubs congolais



Cara, l'un des clubs en très mauvaise posture/Adiac

Quatre clubs congolais ont pris le départ des préliminaires des compétitions africaines le samedi et dimanche. L'AC Léopards de Dolisie et l'Etoile du Congo qui ont évolué à domicile ont remporté leur premier essai. Mais des deux clubs, l'Etoile du Congo a fait mieux. L'Etoile du Congo partira en Guinée Equatoriale avec un avantage de deux buts à défendre face au Racing Micomeseng, lors de la manche retour des préliminaires de la Coupe africaine de la confédération prévue ce week-end. Les Fauves du Niari, quant à eux, se sont contentés de l'essentiel grâce à leur courte victoire d'un but à zéro face à UMS de Loum en Ligue africaine des champions. Ces deux clubs gardent leurs chances de qualification intactes à condition de mieux gérer la seconde manche.

La tâche s'annonce, par contre, compliquée pour les Diables noirs et le Club athlétique renaissance aiglon. Le privilège de débiter à l'extérieur leur a été plutôt fatal. Les Diablotins se sont inclinés lourdement (0-3) devant Rail club de Kadiogo du Burkina Faso, en préliminaires de la Ligue des champions. En coupe de la Confédération, les Aiglons eux- aussi n'ont pas pu résister à la pression des attaquants de Mas de Fès. Ils ont subi la même correction (0-3). Lors de la manche retour, Diables noirs et Cara sont obligés de l'emporter par (4-0) en vue d'arracher la qualification, qui tend déjà les bras à leurs adversaires. Une équation qui n'est d'ailleurs pas facile à résoudre. A peine le temps d'un match, ces deux clubs sont poussés vers la sortie.

J.G.E.

COUPE DE LA CAF

Etoile du Congo fait un pas vers la qualification



Une des occasions manquées par Etoile du Congo/Crédit photo Adiac

Les Stelliens se sont imposés 2-0, à domicile, lors du match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération Africaine de Football (CAF) face au Racing de Micomeseng de la Guinée Equatoriale. En attendant le match retour dans une semaine, Etoile du Congo fait un pas vers la qualification grâce à cette victoire.

Etoile du Congo a réussi son entrée en Coupe de la CAF. En effet, les Stelliens n'ont pas fait cadeau aux Equato-Guinéens de Racing de Micomeseng lors du match aller du tour préliminaire. À la 37^e minute de la rencontre, sur coup franc, Percy Akoli a ouvert la marque pour Etoile du Congo dans une première période dominée par les

Stelliens. Le score n'a pas changé à la pause. Dans la deuxième partie, Racing de Micomeseng n'a pas été en mesure d'endiguer tous les assauts stelliens. Ainsi, à la 70^e, Davildi Ondzani a doublé la mise, qui s'est finalement imposée 2-0.

Les entraîneurs des deux équipes ont différemment apprécié le match aller avant de projeter, chacun à sa manière, le match retour prévu dans une semaine. « Ce que nous avons prévu de faire n'a pas marché. On ne s'attendait pas à ce résultat Etoile du Congo nous a mis en difficulté. Mais chaque match a sa réalité. Il n'est pas impossible pour nous de gagner au match retour qui n'aura pas la même réalité que

l'aller. Nous avons l'espoir », a expliqué l'entraîneur de Racing de Micomeseng de la Guinée Equatoriale, Cyprien Linjeck.

Pour le coach de l'Etoile du Congo, Barthélémy Ngatsono, le match retour sera le plus décisif. « Nous sommes satisfaits du résultat du match aller. On peut pourtant l'emporter par un score plus grand mais nous avons péché au niveau de l'attaque. Gagner 2-0, ne veut pas dire que nous sommes déjà qualifiés. La qualification se joue en deux phases. Nous allons travailler en conséquence sur tous les plans pour arracher la qualification en terre équato-guinéenne », a-t-il déclaré.

Rominique Nerplat Makaya